

Projet d'établissement 2018-2023

Foyer de vie LOU REY  
Sévignacq- Meyracq

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Préambule.....  | 3  |
| Valeurs et objectifs associatifs .....                            | 4  |
| Présentation de l'établissement.....                              | 7  |
| Cadre législatif et réglementaire.....                            | 8  |
| Caractéristiques du public .....                                  | 9  |
| Positionnement dans le dispositif territorial.....                | 12 |
| Offre de services .....   | 14 |
| Axes d'amélioration portant sur l'offre de services.....          | 15 |
| Parcours et suivi du résident .....                               | 16 |
| Mise en œuvre des droits et libertés.....                         | 18 |
| Moyens matériels .....  | 22 |
| Ressources humaines.....  | 24 |
| Organisation de la communication interne.....                     | 32 |
| Gestion des risques et sécurité .....                             | 34 |
| Partenariat et communication externe .....                        | 35 |
| Systèmes d'évaluation .....                                       | 37 |
| Axes d'amélioration portant sur les modalités d'organisation..... | 39 |
| Annexes .....   | 41 |
| Cartographie des besoins des résidents.....                       | 42 |
| Détail des prestations.....                                       | 51 |
| Principes opératoires correspondant aux prestations .....         | 57 |

## Préambule

L'actualisation du projet d'établissement du foyer de vie Lou Rey, situé de Sévignacq-Meyrac, établissement de l'association « Les PEP 64 », a été réalisée dans le respect de l'article L. 311-8 de la loi du n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Elle a été conduite de janvier à avril 2018 et a fait l'objet de l'implication des professionnels de l'établissement, notamment à travers la mise en place d'un comité de pilotage et de groupes de réflexion thématique.

L'ensemble de la démarche a été organisé et dynamisé par la direction de l'association et de l'établissement qui a réalisé un travail de communication interne et assuré les interfaces techniques et fonctionnelles entre les professionnels et le consultant du cabinet GConsultant qui a accompagné la démarche sur le plan méthodologique et a assuré la formalisation du projet.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

# Valeurs et objectifs associatifs

## 1. Les valeurs associatives

### La laïcité

Finalité première des Pupilles de l'Enseignement Public, elle fonde notre conviction sur le fait que les Hommes doivent être maîtres de leur destin en assurant pleinement leurs devoirs et en jouissant pleinement de leurs libertés, notamment de leur liberté de conscience. La laïcité défendue par « Les PEP64 » s'adresse à ce qu'il y a de commun à tous par-delà les différences : la raison et l'intelligence. Dans le travail quotidien, la laïcité suppose l'échange entre tous et, à travers la discussion ou le débat, elle est le principe qui permet à l'intelligence de chacun de s'exercer.

### La solidarité

La solidarité est le principe de fondation du contrat social et non pas un mécanisme de compensation assurantielle qui flirte parfois avec la condescendance. Au contraire, la solidarité est le principe qui assure l'autonomie de chacun et la valeur de l'individu. La solidarité participe du sentiment d'appartenance de chacun à une même communauté de destins et suppose aussi une obligation morale de l'individu envers la société. Notre conception de la solidarité s'oppose à la fatalité et s'efforce de ne pas figer la relation entre celui qui donne et celui qui reçoit, en s'inscrivant dans une logique de transformation sociale.

## 2. Axes de développement stratégique relatifs à l'évolution de l'offre de services

### Pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Permettre le maintien ou l'accès au milieu ordinaire et l'inclusion sociale.
- Définir les prestations dans une logique de parcours (articulation des prestations, « zéro sans solution »).
- Répondre aux besoins spécifiques émergeant.
- Développer des approches préventives.

### Pour le domaine « éducatif et de loisir »

- Développer l'offre de services à des publics nouveaux.
- Diversifier et rendre attractive l'offre de loisirs dans les centres de vacances.
- Favoriser l'accès aux loisirs et à l'éducation aux plus démunis.

### Autres domaines

- Développer des actions de solidarité.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

- Développer d'autres secteurs d'activités dans le cadre de politiques éducatives de proximité : (petite enfance, accompagnements à la scolarité, accueil périscolaire et de loisirs, éducation et famille, Service d'Assistance Pédagogique à Domicile [SAPAD]...)

### 3. Axes de développement stratégique relatifs à l'adaptation des organisations

#### Vie associative

- Augmenter, diversifier et dynamiser la base militante.
- Réformer les statuts

#### Cohérence et la continuité des prestations.

- Homogénéiser les procédures et les outils utilisés par les établissements et services.
- Organiser le parcours de l'utilisateur.
- Élaborer des projets éducatifs et pédagogiques pour les centres de vacances et les évaluer.

#### Pilotage et management

- Homogénéiser les pratiques managériales.
- Renforcer les fonctions supports.

#### Politiques sociales et de gestion des ressources humaines

- Adapter les fonctions aux nouveaux besoins.
- Assurer le développement professionnel.
- Développer la qualité de vie au travail.
- Promouvoir l'emploi solidaire au sein de nos équipes.

#### Gestion budgétaire

- Maintenir les équilibres budgétaires globaux.
- Rationaliser la gestion du patrimoine.
- Rechercher de nouvelles sources de financement et développer une politique d'achats centralisés.

#### Communication

- Améliorer les systèmes d'information.
- Structurer la communication interne et externe.

#### Qualité

- Développer des espaces et des lieux de vie plus adaptés.

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

- Soutenir les démarches d'amélioration continue et évaluer l'efficacité des prestations.
- Obtenir une certification qualité dans l'association.
- Développer une politique « responsabilité sociétale et environnementale ».

## Présentation de l'établissement

|  |  |
|--|--|
| Nom  | Foyer de vie Lou Rey   |
| Coordonnées                                    | Route de Sainte-Colombe – 64260 SEVIGNACQ MEYRACQ<br>Tél. : 05 59 05 82 88   |
| SIRET  | 775 638 661 00451  |
| FINESS   | 640014858  |
| Type   | Foyer de vie.  |
| Création                                       | 24 mars 1994   |
| Renouvellement<br>d'autorisation               | 3 Janvier 2017   |
| Gestionnaire                                   | Les « PEP64 »  |
| Organisme de<br>contrôle et de<br>tarification | Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques   |
| Agrément                                       | 36 places.   |
| Missions                                       | Assurer un soutien médico-social et éducatif<br>Permettre le développement des potentialités<br>Favoriser l'épanouissement personnel et social |
| Effectifs salariés                             | 29 ETP.  |
| Attractivité                                   | Pyrénées-Atlantiques.  |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

## Cadre législatif et réglementaire

- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Article R. 311-35 du Code l'action sociale et des familles relatif au règlement de fonctionnement.
- Article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles.
- Article L. 312-8 du Code l'action sociale et des familles relatif à l'évaluation externe.
- Article L. 313-5 du Code l'action sociale et des familles relatif au renouvellement de l'autorisation et résultats de l'évaluation externe.
- Article L. 344-1 du Code de l'action sociale et des familles.
- Article L. 344-7 du Code de l'action sociale et des familles.
- Article R. 344-29 du Code de l'action sociale et des familles.
- Article R. 344-33 du Code de l'action sociale et des familles.
- Articles D. 344-35 à D. 344-39 du Code de l'action sociale et des familles.
- Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et aux formes de participation.
- Décret n° 2004-1274 du 26 novembre 2004, relatif au contenu du contrat de séjour.
- Décret n° 2005-1589 du 19 décembre 2005 relatif à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et modifiant le Code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire).
- Décret n° 2006 du 23 décembre 2006, modèle de contrat d'accueil type.
- Décret n° 2007-159 du 6 février 2007 relatif au recueil par la Maison départementale des personnes handicapées de données sur les suites réservées par les établissements et services aux orientations prononcées par la Commission des droits et de l'autonomie modifiant le Code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire).
- Décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- Arrêté du 29 décembre 2006 relatif aux modèles de formulaires de demande auprès de la maison départementale des personnes handicapées.
- Arrêté du 8 septembre 2003 précisant le contenu de la charte des droits et libertés des personnes accueillies.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

8

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**



# Caractéristiques du public

## 1. Caractéristiques sociodémographiques des résidents

La moyenne d'âge des personnes accueillies est 40 ans. Toutes les catégories d'âges sont représentées, le plus jeune admis est âgé de 20 ans et la personne la plus âgée à 62 ans. La répartition des âges est la suivante :

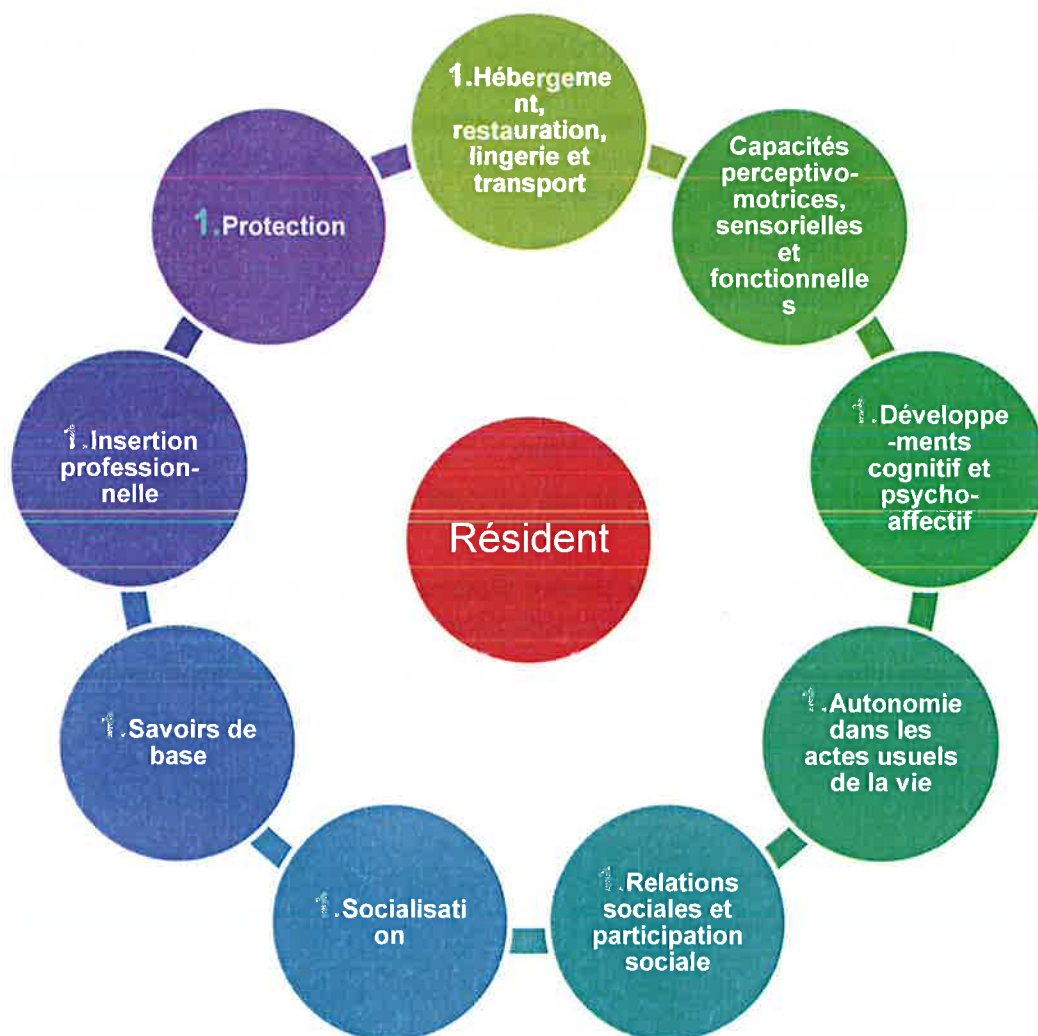
- 8 personnes de 20 à 30 ans,
- 4 personnes de 30 à 40 ans,
- 18 personnes de 40 à 50 ans,
- 3 personnes de 50 à 60 ans,
- 1 personne de plus de 60 ans.

La répartition entre homme et femme est plutôt homogène, elle se présente de la façon suivante : 14 femmes et 20 hommes.

Majoritairement, les résidents arrivent d'institut médico éducatif (IME). 80 % des résidents sont originaires du département et plus particulièrement du secteur de Pau.

L'ensemble des résidents bénéficient d'une mesure de protection tutelle ou curatelle.

## 2. Caractérisation des besoins des résidents



## 3. Les évolutions observées chez les résidents

Le foyer de vie LOU REY connaît un rajeunissement de la population qu'il accueille depuis quelques années. Le fonctionnement de l'établissement et les modalités d'accompagnement sont ainsi réinterrogés pour s'adapter aux besoins de chacun de nos usagers :

- Accompagnement de la transition vers la vie d'adulte et notamment autour des questions de rapport à l'autre, de séduction et autour de l'émergence de la vie affective et sexuelle,
- de l'émergence de nouvelles demandes et de nouveaux besoins : société de consommation, accès aux moyens de communication modernes... Un accompagnement autour de la régulation de l'utilisation de ses outils est aujourd'hui nécessaire.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

- Idéalisation de la « normalité » ; liberté et normalité seraient de pouvoir tout faire, sans contraintes (revendication des droits sans intégration des devoirs individuels et des codes sociaux).

À côté du public « jeune », nous constatons également un effet de vieillissement important de certains usagers. Cela correspond environ à 40 % des personnes accueillies dans l'établissement. Cela nécessite une adaptation des activités à la fatigabilité, la mise en place de temps de repos en début d'après-midi, et d'activités physiquement moins contraignantes. Cette évolution nécessite également un accompagnement médical croissant pour lequel le foyer de vie LOU REY ne dispose pas de moyens adaptés (pas d'infirmière sur l'établissement). Des partenariats avec les acteurs de santé locaux sont organisés pour permettre le maintien de ces usagers en foyer de vie. Pour autant, la question d'une réorientation vers un établissement médicalisé peut se poser.

Les résidents les plus âgés sont également préoccupés par le vieillissement de leurs parents et nécessitent un accompagnement de leurs angoisses en lien avec la maladie et/ou le deuil de leurs parents/proches.

Globalement, il apparaît nécessaire d'aménager l'offre de services dans des réponses et des accompagnements plus individualisés.

Par ailleurs, nous constatons une émergence des pathologies associées sur le plan psychiatrique, des troubles du comportement, des troubles du spectre autistique, des psychoses et des troubles de l'humeur. Au-delà des accompagnements individualisés, ces évolutions nécessitent la formation régulière des professionnels de l'établissement, et le développement de partenariats avec les acteurs du secteur sanitaire et des services spécialisés.

Ces pathologies engendrent des situations de comportements problèmes plus fréquentes. Un accompagnement des professionnels est en cours au travers de formation/sensibilisation aux situations de violences, dans l'objectif de favoriser la gestion des comportements problèmes eux-mêmes, mais également de gérer les angoisses générées par cette situation pour les autres usagers de l'établissement. L'objectif est à la fois d'anticiper, de désamorcer et de savoir gérer une situation de crise.

## Positionnement dans le dispositif territorial

Afin d'inscrire pleinement l'établissement dans son cadre législatif et réglementaire, nous mentionnons ici les objectifs et actions que l'établissement se fixe au regard du schéma régional d'organisation médico-sociale des personnes handicapées.

| SCHEMA AUTONOMIE 2013-2017 – CD 64   |   |
|--|---|
| AXES   | TRANSPOSITION SUR L'ÉTABLISSEMENT   |
| AXE 1 : Structurer la coordination des actions et la coopération entre acteurs               |   |
| Orientation 3 - Optimisation des ressources par le réseau et les partenariats                |   |
| Développer les échanges et la connaissance réciproque des acteurs                            | Partenariat avec l'EHPAD de Sévignacq-Meyracq (personnes handicapées vieillissantes), avec l'IME du Castel de Navarre (transition IME/Foyer de vie), avec le Centre Hospitalier de Pau (prise en charge psychiatrique des usagers). |
| Encourager les coopérations entre établissements et/ou services                              | Mutualisation de la fonction alimentation avec les établissements médico-sociaux de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau  |
| Élaborer et mettre en place des outils communs en matière de traitement de la maltraitance   | Application de la procédure maltraitance ARS/Conseil Départemental  |
| AXE 2 : Conforter la vie à domicile  |   |
| Orientation 8 : Solutions de répit   | 1 place d'accueil de jour temporaire<br>1 place d'internat temporaire   |
| AXE 3 : DIVERSIFIER L'OFFRE EN ÉTABLISSEMENT   |   |
| Orientation 10 - Adéquation de l'offre aux besoins   |   |
| Développer et diversifier l'offre en établissement pour les personnes âgées autonomes et les | Projet de création d'un hébergement de transition dont l'objectif serait de faciliter la transition vers un logement en milieu ordinaire  |

### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

12

### Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023

|  |   |
|--|---|
| retraités d'ESAT   | (ou habitat inclusif)   |
| Adapter l'offre d'hébergement en foyers pour personnes handicapées                     | Demande de transformation de 6 places de foyers de vie en FAM, afin de doter l'établissement de personnels soignants.   |
| Accompagner la réhabilitation et la mise aux normes architecturales des établissements | Programme d'investissement 2018-2022 validé (agrandissement et réhabilitation du foyer de vie).   |
| Orientation 11 - Qualité de l'accompagnement du résident                               |   |
| Concourir à l'amélioration de la formation des professionnels                          | Accueil de stagiaires en partenariat avec les centres de formation, formations régulières du personnel sur les thématiques des troubles psychiatriques, de l'autisme. |
| Renforcer la démarche « Prévention de la maltraitance en institution » (P.M.E.I)       | Formations bientraitance, analyse de pratiques  |

## Offre de services

L'établissement propose une gamme de prestations adaptées permettant de répondre, dans le cadre de ses missions, aux besoins et aux attentes du résident.



Le détail des prestations est fourni en annexe.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

# Axes d'amélioration portant sur l'offre de services

## Prestations 1 - Fournir des prestations hôtelières et de confort

- Améliorer la qualité et l'adaptation des repas proposés au public accueilli
- Développer l'accès à Internet, la téléphonie, la télévision dans les parties privées
- Proposer un service d'accès à la lingerie en libre service

## Prestations 2 - Aider le développement ou le maintien des capacités perceptivo-motrices, sensorielles et fonctionnelles

- Développer des prestations médicales et paramédicales
- Proposer un suivi médical et paramédical par un professionnel infirmier

## Prestations 3 - Aider le développement et le maintien de l'autonomie dans les actes usuels de la vie

- Accompagner la transition vers le milieu ordinaire ou vers un établissement plus adapté aux besoins de l'utilisateur
- Solliciter les tuteurs et organismes de tutelle concernant la possibilité d'achats sur Internet pour les usagers

## Prestations 4 - Aider le développement et le maintien de la vie sociale

- Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire en développant un accès autonome à la vie sociale

# Parcours et suivi du résident

## 1. Parcours du résident

| Étapes  | Modalités   |
|---|---|
| Visite de l'établissement   | <p>Le tuteur et le résident prennent rendez-vous pour visiter l'établissement suite à une notification de la Maison départementale des personnes handicapées.</p> <p>Un recueil d'informations (de santé, d'accompagnement social) est effectué par la direction.</p> <p>Présentation de l'établissement avec remise du livret d'accueil.</p> <p>Visite du site.</p> <p>Confirmation écrite d'inscription par le tuteur et le résident.</p>   |
| Préparation de l'accueil et/ou de l'installation  | <p>Confirmation au résident et/ou tuteur de la possibilité d'accueil du résident et programmation d'une date d'accueil.</p> <p>Recueil d'informations par l'établissement auprès des partenaires extérieurs avec l'autorisation du résident et/ou du tuteur.</p> <p>Présentation aux équipes.</p> <p>Élaboration des premiers axes d'accompagnement et définition des modalités d'accueil (qui seront inclus dans le contrat de séjour).</p>  |
| Accueil et/ou installation  | <p>Accueil du résident (accompagné par le tuteur) par la direction. Proposition des modalités d'accueil.</p> <p>Constitution du dossier administratif et remise des documents obligatoires pour l'inscription.</p>  |
| Intégration   | <p>Présentation du résident à l'ensemble des résidents au groupe et aux équipes.</p> <p>Découverte des lieux.</p> <p>Explication du fonctionnement.</p> <p>Pot d'accueil de bienvenue et achat d'un cadeau d'accueil.</p>   |
| Phase d'accompagnement  | <p>Adapter au mieux les prestations pour répondre aux besoins de l'usager (quotidien/soin/lieu de vie...).</p> <p>Redéfinir au minimum une fois par an les objectifs individuels.</p>   |
| Préparation de la sortie<br>Préparation de la fin de l'accompagnement ou de la prise en soins | <p>Cette notion est questionnée régulièrement lors du Projet Personnalisé d'accompagnement (PPA), lors du renouvellement des notifications d'orientations.</p> <p>La préparation au départ est effectuée en lien avec l'orientation proposée (prise de contact avec des établissements médico-sociaux, stage, visite) avec l'accord du résident et du tuteur/famille.</p> <p>Si un départ vers une structure médico-sociale est prononcé : accompagnement de la personne, reconstitution de son parcours de vie au foyer (photos), rendre possible le lien avec le résident après son départ du foyer</p> <p>Transmission d'information (habitude de vie, administratif, médical) avec l'accord du résident et du tuteur si l'établissement d'accueil le souhaite</p> <p>Une aide au déménagement est proposée.</p> |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

16

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**



|  |  |
|--|--|
|  | Lors d'une hospitalisation un lien est maintenu avec le résident et/ou sa famille (visite, prise d'information) un relais avec le tuteur est effectué pour les démarches administratives |
|--|--|

## 2. Suivi du résident et projet personnalisé

Chaque résident bénéficie d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA). Il est construit et actualisé avec lui. Les principales étapes de la construction et de l'actualisation des Projets Personnalisés d'Accompagnement sont les suivantes :

- recueil des habitudes de vie ;
- recueil des attentes du résident par les professionnels qui l'accompagnent;
- réunion d'élaboration de projet entre professionnels (recueils d'observations, des bilans et des objectifs) ; co-construction d'une proposition de projet à valider avec le résident.
- Réunion de validation de projet avec le résident et le tuteur si ce dernier est d'accord ; amendement possible de la proposition initiale ;
- formalisation des objectifs individuels pour l'année à venir ;
- évaluation des objectifs du PPA du résident et ajustements.

# Mise en œuvre des droits et libertés

## 1. Prévention et traitement des actes de maltraitance

La prévention des actes de maltraitance fait partie des points de vigilance permanents de l'ensemble du personnel de l'établissement. En s'appuyant sur les recommandations de l'ANESM, l'association « Les PEP 64 » a décidé de se doter d'une politique de prévention des risques de maltraitements et d'une procédure de signalement des risques et situations de maltraitance observées au sein de l'établissement.

En référence à la procédure Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine et Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques ainsi qu'au cadre législatif et réglementaire, une procédure associative rappelle la conduite à tenir dans la gestion de faits de maltraitance.

Les professionnels du foyer de vie LOU REY sont sensibilisés à la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance par l'organisation régulière de formations collectives.

Des sessions d'analyse de pratiques avec une psychologue permettent également aux professionnels de bénéficier d'un temps d'échange en équipe pluridisciplinaire. Ces sessions sont également un espace de réflexion autour de l'accompagnement de situations complexes.

## 2. Promotion de la bientraitance

Les professionnels ont été sensibilisés et formés sur la notion de bientraitance.

Au-delà des aspects éthiques, les modalités d'organisation suivantes concourent à la promotion de la bientraitance<sup>1</sup>.

| Modalités   | Formalisées par  |
|---|--|
| Modalités permettant aux résidents d'exprimer librement leurs souhaits et la prise en compte formelle de leur parole.   | CVS<br>Entretiens individuels formalisés par des CR via AIRMES<br>Réunions résidents, 1 fois/mois formalisés par des comptes rendus        |
| Modalités permettant le développement de relations entre les résidents (travail sur l'estime de soi, accompagnements dans l'élaboration d'une image d'eux-mêmes valorisante). | Atelier esthétique<br>Atelier décoration d'intérieur (créations personnalisées)<br>Atelier cuisine   |
| Modalités favorisant toutes les possibilités du résident d'autonomie dans les actes usuels de la vie.   | Déplacements autonomes via le service de transport à la demande<br>Activité « Du côté de chez soi » : destinée à favoriser l'autonomie des |

<sup>1</sup> La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre. ANESM, juin 2008.

|  |  |
|--|--|
|  | usagers concernant l'entretien et le rangement de leur espace personnel  |
| Modalités permettant d'informer les résidents sur leurs droits, des possibilités qui leur sont offertes dans le cadre de son accompagnement.   | Affichage de la charte des droits et libertés de la personne accueillie  |
| Modalités permettant la prise en compte formelle et le respect des rythmes (sommeil, lever, toilette, repas...) du résident.   | Levers progressifs (adaptation des levers en fonction du souhait du résident)<br>Aménagement des temps et des lieux de repas             |
| Modalités de réflexion sur les bénéfiques/risques des actions envisagées pour garantir la sécurité du résident (réflexion pluridisciplinaire, association des proches aux décisions).  | Comptes rendus de réunions d'équipe pluridisciplinaires<br>Compte rendus réunions PAP (en présence des proches) u                        |
| Modalités d'agencement et d'organisation de l'environnement (sonore, visuel, olfactif, confort, aménagement de petites unités, espaces préservant l'intimité, lieux d'échanges avec les proches et les professionnels, instances de participation à la vie de la structure) permettant une communication individuelle et collective (entre tous les acteurs de l'établissement). | Programme de travaux validés (démarrage du chantier en 2019)   |
| Modalités de sensibilisation et de formation des professionnels pour le soutien et l'accompagnement du résident dans ses moments de doutes, d'angoisse, voire de détresse.   | Plan de formation annuel (formations collectives et individuelles)<br>Réunions en équipe pluridisciplinaire                              |
| Modalités permettant de rappeler aux professionnels et aux résidents les lois de référence dans le secteur social et médico-social et leur appropriation.  | Formations collectives<br>Comité de pilotage de la qualité   |
| Modalités permettant aux résidents de contester une décision par des voies de recours formalisées.   | Affichage de la liste des personnes qualifiées et des modalités de recours   |
| Modalités permettant une intervention immédiate en cas de violence (physique, verbale, psychologique, active ou passive, etc.) qu'elle émane des professionnels ou des résidents.  | Procédure associative  |
| Modalités permettant la formalisation et l'analyse collective distanciée des actes violents, le repérage collectif des causes et la recherche des mesures correctrices (compréhension et prévention).  | CR Réunion pluridisciplinaire  |
| Modalités permettant de formaliser les articulations entre professionnels et proches du résident.  | Cahier de liaison  |
| Modalités permettant la mutualisation des expériences entre établissements.  | Formations communes entre les établissements du pôle Adultes<br>Stages réguliers de résidents entre les 2 établissements du pôle Adultes |

### 3. Modalités de mise en œuvre des droits et libertés

|   |   |
|---|---|
| <b>Non-discrimination</b>                                 | <p>L'établissement veille à ne pas discriminer les demandeurs à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son âge, de ses opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses.</p> <p>Lors d'un accompagnement, l'établissement veille à ne pas discriminer les résidents à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, de ses opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses.</p>   |
| <b>Accompagnement adapté</b>                              | <p>L'établissement veille à définir les besoins du résident de manière concertée et consensuelle.</p> <p>L'établissement met en œuvre des projets individualisés pour chaque résident.</p>  |
| <b>Information</b>  | <p>L'établissement veille à informer le résident de façon claire, compréhensible et adaptée sur les accompagnements dont il bénéficie.</p> <p>L'établissement veille à informer le résident de façon claire, compréhensible et adaptée sur ses droits et libertés.</p> <p>L'établissement veille à informer le résident de façon claire, compréhensible et adaptée sur le fonctionnement de l'établissement.</p> <p>L'établissement informe le résident au sujet des associations d'usagers.</p> <p>L'établissement met en place un dossier unifié auquel le résident peut accéder sur simple demande et bénéficier d'un accompagnement adapté de nature psychologique et/ou socio-éducative.</p> |
| <b>Libre choix, consentement éclairé et participation</b> | <p>Autant que possible, l'établissement offre au résident le choix entre les prestations adaptées.</p> <p>L'établissement veille à s'assurer de l'obtention du consentement éclairé du résident en l'informant, par tous les moyens adaptés à sa situation, des conditions et conséquences de l'accompagnement et en veillant à sa compréhension.</p> <p>L'établissement garantit une participation directe du résident, ou avec l'aide de son représentant légal, à la conception du son projet individualisé.</p> <p>L'établissement veille à ce que le résident puisse se faire accompagner de la personne de son choix lors des démarches nécessitées par l'accompagnement.</p>               |
| <b>Exercice des droits</b>                                | <p>L'établissement veille à permettre au résident de renoncer par écrit aux prestations ou en demander le changement de prestations.</p>  |
| <b>Respect de liens familiaux</b>                         | <p>L'établissement favorise le maintien des liens familiaux, notamment en permettant les visites.</p> <p>L'établissement permet la participation de la famille à la vie quotidienne dans le respect du projet individualisé et du souhait du résident.</p>  |
| <b>Protection</b>   | <p>L'établissement garantit le respect de la confidentialité des informations concernant le résident.</p> <p>L'établissement s'assure de l'accord formel du résident pour transmettre des informations à ses partenaires.</p>   |
| <b>Autonomie</b>  | <p>L'établissement garantit au résident la possibilité de circuler librement, dans et hors de ses locaux.</p>   |

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Prévention et soutien</b>        | <p>L'établissement est ouvert à et sur son environnement.</p> <p>L'établissement permet les visites de personnes extérieures, à la convenance des résidents.</p> <p>L'établissement tient compte des conséquences affectives et sociales qui peuvent résulter des accompagnements.</p> <p>L'établissement ajuste les modalités d'accompagnement en fonction des conséquences affectives et sociales qui peuvent résulter de ces accompagnements.</p> |
| <b>Exercice des droits civiques</b> | <p>L'établissement permet et soutient l'exercice des droits civiques du résident.</p> <p>Les professionnels se gardent d'exprimer des opinions politiques.</p>   |
| <b>Pratiques religieuses</b>        | <p>Les professionnels respectent les croyances, convictions, opinions et pratiques religieuses du résident.</p>  |
| <b>Dignité et intimité</b>          | <p>L'établissement veille au respect de la dignité et de l'intimité du résident et de sa famille.</p> <p>Chaque résident dispose d'une chambre privative fermant à clé, avec salle de bain et wc.</p> <p>L'établissement respecte le secret de la correspondance.</p>  |

#### **4. Expression et participation des résidents au fonctionnement de l'établissement**

L'expression et la participation des résidents sont organisées autour des instances suivantes :

- conseil de la vie sociale,
- réunions résidents (1 fois par mois),
- entretiens individuels.

#### **5. Réflexion éthique**

Concernant les salariés, des sessions d'analyse des pratiques professionnelles permettent de mener une réflexion éthique.

Pour autant, l'établissement doit s'engager dans cette démarche et la formaliser par la mise en place d'un comité d'éthique.

# Moyens matériels

## 1. Parc immobilier

Le foyer de vie LOU REY est actuellement composé d'un bâtiment principal regroupant :

- 31 chambres individuelles,
- 1 chambre d'accueil temporaire, une salle à manger principale, une salle à manger secondaire, deux salons télé, une buanderie, une infirmerie, un atelier cuisine, un atelier informatique, une salle psychomotricité, les bureaux administratifs et de direction.

Et d'un bâtiment annexe regroupant :

- un atelier décoration,
- une salle de jeux,
- une salle de réunion,
- deux bureaux.

Un programme d'agrandissement/rénovation sur la période 2019-2020 prévoit les aménagements suivants :

- création d'une extension (comme envisagé lors de la conception initiale du bâtiment), afin de réaliser une cuisine dimensionnée par rapport au nombre de repas servis, comprenant une réserve spécifique, une réception chaude et froide, un espace de mise en plats aux normes d'hygiène avec une réelle séparation des circuits propre et sale.
- aménagement d'un espace de détente/réception équipé d'une cuisine ouverte et pouvant servir de support à l'atelier « cuisine » existant
- identification d'une salle de réception des familles, en lien direct avec l'espace « cuisine thérapeutique », afin de favoriser le lien familles/résidents
- agrandissement de la salle à manger actuelle pour y rassembler tous les résidents qui prennent actuellement leurs repas dans plusieurs locaux
- création d'une salle du personnel, permettant aux professionnels de l'établissement de prendre un temps de repos et/ou de repas sur place.

**Des travaux de réaffectation et d'optimisation des locaux existants sont également entrepris.**

**Le pôle administratif est déplacé dans le bâtiment annexe actuellement sous-utilisé et comprend :**

- un secrétariat en position centrale, permettant une identification rapide et la création d'un espace d'accueil des familles et/ou visiteurs,
- un bureau direction,
- un bureau chef de service éducatif,
- une salle réunion commune
- un espace rangement.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

22

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

**L'entrée de l'établissement et le bureau d'accueil éducatif** sont modifiés pour permettre :

- l'agrandissement du hall d'accueil, cœur stratégique de la vie de l'établissement, et lieu de rassemblement privilégié des résidents ;
- un bureau éducatif divisé en deux espaces distincts comprenant un espace de réception des résidents et un espace de travail confidentiel en lien avec l'accueil, mais réservé aux équipes éducatives.

**La chambre d'accueil temporaire** est déplacée et réaménagée dans deux locaux actuellement non utilisés. Cette modification permet de créer une chambre d'accueil avec sanitaires et ouvertures extérieures adaptées (pas de sanitaires dans la chambre d'accueil actuelle).

**La création d'un hébergement de transition** dans le bâtiment annexe (studio) dans l'objectif de favoriser et d'accompagner le passage vers un mode d'habitat inclusif (accompagnement à l'autonomie).

## 2. Parc mobilier

|                    |  |
|--------------------|--|
| Parc automobile    | 1 Clio<br>1 Partner<br>3 trafics de neuf places  |
| Parc informatique  | 1 ordinateur dans le bureau de direction<br>2 ordinateurs dans le bureau du secrétariat<br>1 ordinateur dans le bureau du cadre éducatif<br>1 ordinateur dans le bureau de l'éducatrice coordonnatrice<br>3 ordinateurs dans le bureau d'accueil des éducateurs<br>1 ordinateur dans le bureau des éducateurs (bâtiment annexe)<br>1 ordinateur dans le bureau de la psychologue<br>1 ordinateur en salle de réunion<br>Une salle informatique pour les résidents équipés de 7 ordinateurs |
| Autres, à préciser | 1 lingerie<br>1 SSI  |

# Ressources humaines

## 1. Orientation et animation des ressources humaines

La politique des ressources humaines développée par l'association « Les PEP64 » est fondée sur les valeurs d'humanisme, de solidarité et de laïcité.

### Adapter les fonctions aux nouveaux besoins

- Accroître notre dispositif GPEC en identifiant les emplois menacés, les nouveaux ou ceux appelés à évoluer, et traiter ainsi, par anticipation, les écarts entre les besoins repérés et les ressources existantes.
- Actualiser les compétences des professionnels sur les thématiques en jeu autour de l'évolution des caractéristiques des publics et de leurs besoins.

### Assurer le développement professionnel

- Optimiser notre politique GPEC en mobilisant tous les outils et moyens de développement des compétences au service de l'employabilité du salarié afin de lui donner la possibilité d'être acteur de son parcours professionnel.
- Promouvoir une politique de formation comme accompagnement des axes stratégiques de développement associatif.
- Encourager et accompagner la mobilité interne.

### Développer la qualité de vie au travail

- Contribuer à la santé au travail en pérennisant la politique de prévention des risques professionnels et en assurant le suivi des plans d'action et mis à jour des DUERP.
- Renforcer la qualité de l'information partagée au sein de l'association en assurant une meilleure communication des processus RH.
- Promouvoir l'égalité des chances en respectant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- Assurer la qualité des relations de travail, ainsi que des relations sociales construites sur un dialogue social actif.

### Promouvoir l'emploi solidaire au sein de nos équipes

- Faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.
- Faciliter le recours aux services civiques.
- Transférer les compétences acquises entre les générations de professionnels.



## 2. Recrutement et intégration des salariés

Le recrutement des nouveaux salariés fait l'objet de modalités précises visant à garantir les compétences mobilisées, à faciliter la prise de poste et l'intégration des nouveaux salariés et à assurer la continuité de la qualité des prestations.

### Modalités de recrutement

La mobilité interne au sein de l'association reste le moyen le plus important de recrutement sur des postes ouverts. Elle est gérée jusqu'à ce jour par une règle associative dite règle du « mouvement interne » qui a été mise à jour lors des dernières négociations annuelles obligatoires.

Toute vacance ou création de poste est publiée par voie d'affichage dans l'ensemble des établissements. Elle est également mise en ligne sur le site internet PEP64 et à défaut de candidat interne sur d'autres sites d'offres d'emploi comme Pôle Emploi ou l'APEC par exemple.

**Les règles d'examen prioritaire** à la mobilité interne sont définies dans notre dispositif de mobilité interne. En synthèse :

#### a) Premier examen prioritaire au personnel en CDI

Avant d'engager le processus de sélection des candidats, et dans le respect des dispositions légales, seront d'abord étudiées en priorité et dans l'ordre défini ci-dessous, les candidatures relevant des catégories suivantes :

1. salariés devenus inapte à leur emploi,
2. travailleurs de nuit souhaitant accéder à un travail de jour,
3. salariés souhaitant changer d'ETP,
4. candidats en CDI,

#### b) Deuxièmement, examen des candidatures des personnels en CDD

**Le processus de sélection du candidat** et la composition de la commission de recrutement sont également définis en fonction de la nature du poste à pourvoir.

Toutes les candidatures internes effectuées dans le respect de la procédure seront étudiées selon les modalités décrites dans le dispositif lors d'un entretien et feront l'objet d'une réponse.

- a) Poste de non-cadre et cadre sans responsabilité d'un service
- b) Poste de cadre en responsabilité de service
- c) Poste de cadres dirigeants et autonomes

### Modalités permettant l'intégration des nouveaux salariés et l'adaptation au poste de travail.

La qualité d'accueil et d'intégration d'un nouveau collaborateur (issu d'un recrutement externe ou d'un autre établissement de l'association) constitue une étape clé et stratégique pour l'association. Une intégration réussie permet de réussir à « travailler ensemble » et permet au nouveau salarié d'appréhender certes les aspects techniques de son poste, mais aussi de comprendre et d'intégrer l'environnement culturel et social de l'organisation.

Afin de faciliter cette intégration, lors de chaque nouvelle embauche en CDI, un « référent d'intégration » devra être nommé sur volontariat dans chaque établissement. Le salarié volontaire devra disposer d'une ancienneté d'au moins 3 ans dans l'établissement. Il n'appartiendra pas forcément au service du nouvel embauché et n'aura aucun pouvoir hiérarchique ou disciplinaire à son égard.

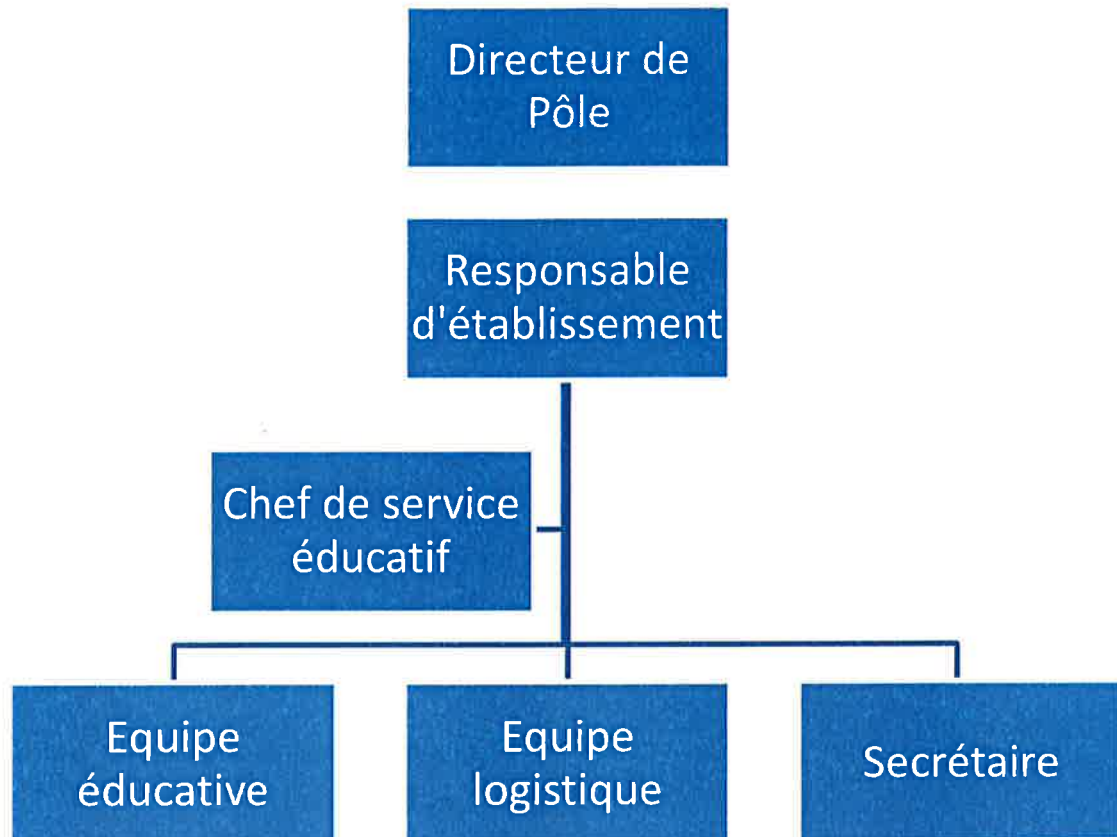
Sa mission sera de s'assurer du bon déroulement de l'intégration du nouvel embauché. Il sera chargé d'accompagner le nouvel embauché en CDI durant son premier mois d'intégration afin de lui présenter la structure et les modalités de vie au travail sur l'établissement.

Le premier jour de l'intégration sera consacré en priorité à la remise des documents de travail (contrat, emploi du temps, fiche de poste, Accords d'entreprise, règlement intérieur, projets d'établissement, de service, axes stratégiques associatifs, organigramme de l'association, lexique du personnel de l'établissement et des principaux interlocuteurs, proposition des mutuelles, plaquette CE/DP, convocation à la visite médicale), à la présentation de l'équipe et à la visite de l'établissement.

Au cours de la période d'essai, des bilans d'étapes seront programmés régulièrement pour évaluer la bonne intégration du nouveau salarié, à l'aide du document « suivi intégration ».

### 3. Compétences déployées dans l'établissement

| Postes                          | Effectif | ETP   |
|---------------------------------|----------|-------|
| Responsable d'établissement     | 1        | 1     |
| Chef de service éducatif        | 1        | 0,80  |
| Agent administratif             | 2        | 1,20  |
| Agent de service général        | 4        | 2,96  |
| Ouvrier professionnel           | 2        | 2     |
| Veilleur de nuit                | 6        | 4,28  |
| Educateur sportif               | 1        | 1     |
| Educateur spécialisé            | 1        | 0,76  |
| Moniteur éducateur              | 4        | 3     |
| Accompagnant éducatif et social | 13       | 11,25 |
| Psychologue                     | 1        | 0,35  |
| Psychomotricien                 | 1        | 0,40  |



#### 4. Organisation des responsabilités

Un document associatif (PRECI) détermine les délégations et les fonctions du directeur de pôle, du responsable d'établissement et des cadres.

Le directeur de pôle est en lien avec le responsable d'établissement.

Le chef de service éducatif pilote et coordonne l'équipe éducative.

Les liens hiérarchiques et fonctionnels des salariés sont précisés dans leur fiche de poste.

Un organigramme doit être affiché et le document associatif (PRECI) mis à disposition des salariés.

#### 5. Définition des postes

L'association a mis en place en 2009, un référentiel emploi présentant la cartographie de l'ensemble des emplois et métiers rattachés, et des compétences associées existant au sein des établissements.

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

À partir de ce référentiel, le Groupe Experts GPEC, composée d'un membre de la direction, d'un responsable d'établissement, d'un cadre intermédiaire et de deux représentants par organisation syndicale, a pour mission d'établir des diagnostics et des analyses sur l'évolution des emplois et des compétences ainsi que sur les possibilités d'évolution des salariés. Il se réunira 2 fois par an sur convocation de la direction générale. Il vise à :

- identifier les métiers sensibles, c'est-à-dire les métiers en développement, les métiers difficiles à pourvoir ou qui nécessitent une période longue d'apprentissage et les métiers exposés à des évolutions et nécessitant des besoins en matière de formation professionnelle ou de mobilité professionnelle interne et externe
- mesurer le niveau de la menace (volume et délai) ;
- définir les mesures spécifiques pour les personnes occupant des métiers sensibles ;
- anticiper la suppression d'emplois potentiellement menacés par la mise en œuvre des dispositifs de sécurisation des emplois (ex : Gel des emplois ouverts dans le cadre du « mouvement interne », incitation au volontariat...).

Par ailleurs, les fiches de poste, mises à jour également lors des entretiens professionnels, décrivent :

- l'identité du salarié,
- le lieu d'affectation, la date d'embauche, la durée hebdomadaire de travail,
- l'intitulé du poste avec le regroupement de métiers,
- les objectifs du poste (la mission principale),
- la place du poste dans l'organigramme, ,
- les activités du poste (présentation détaillée des activités qui contribuent à l'accomplissement du poste assorties de leur fréquence, barème : occasionnel, fréquent, permanent),
- les compétences nécessaires (savoirs, savoir-faire et savoir-être),
- les formations initiales et continues,
- les conditions de travail, horaires, localisation, déplacements,
- les risques liés aux activités,
- les coordinations avec d'autres postes,
- les remplacements éventuels
- La fiche de poste doit être établie et complétée par le cadre de niveau N+1 à chaque embauche dans l'établissement.

Les actualisations éventuelles sont effectuées annuellement en lien avec le titulaire.

## 6. Gestion des compétences, formation continue

Chaque salarié bénéficie d'un parcours professionnel et y progresse en lien avec l'évolution des besoins des résidents et l'amélioration continue des prestations offertes.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

28

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

## Gestion des emplois et des compétences

Un accord d'entreprise sur la GPEC vise à accompagner la vision stratégique à moyen et long termes de l'association et contribuer à l'évolution de la carrière des salariés, notamment à travers la formation, et l'ensemble des outils mis en place au sein de l'association pour accompagner le salarié à chaque étape de sa vie professionnelle.

Au cours de son parcours professionnel, un salarié peut être confronté à une évolution de son emploi suite à trois principaux responsables :

- un contexte conjoncturel permettant au Groupe d'Experts d'identifier les métiers « sensibles »,
- un souhait du salarié d'évolution ou de mobilité,
- les attentes professionnelles du responsable hiérarchique.

Afin d'offrir à chaque salarié de l'association la possibilité d'échanger et d'être informé sur ces 3 situations professionnelles, et de proposer des conditions d'employabilité interne et externe, leur permettant de les accompagner tout au long de leur parcours professionnel, l'association met en œuvre les modalités suivantes :

- l'entretien professionnel dédié aux objectifs de professionnalisation et aux souhaits de formation ;
- le bilan de compétence.

Chaque salarié justifiant d'au moins deux ans d'activité dans l'entreprise peut bénéficier d'un entretien professionnel avec son responsable hiérarchique, tous les deux ans. L'objectif de cet entretien est de permettre au salarié d'être acteur de son évolution professionnelle et pour l'établissement, de construire et d'ajuster son plan de formation.

Le bilan de compétences est un outil d'aide à l'orientation et à la construction d'un projet professionnel à partir de l'analyse des compétences et aptitudes du salarié. Il permet de faire le point sur sa situation professionnelle, ses capacités, ses besoins et ainsi de faire émerger un projet professionnel réaliste. Il peut alors être mobilisé pour préparer une évolution professionnelle et/ou une démarche de validation des acquis de l'expérience.

L'employeur étudiera prioritairement les demandes des salariés ayant quinze ans et plus d'ancienneté.

## La formation continue

La formation professionnelle joue assurément un rôle déterminant dans la capacité d'une entreprise à concevoir et mener à bien sa stratégie de développement. Construire un plan de formation permet de prévoir et d'anticiper les besoins en compétences et en qualifications, de favoriser l'acquisition de savoir-faire et l'adaptation des salariés en fonction des objectifs déclinés dans les projets d'établissement, en lien avec le projet associatif dont les enjeux sont :

- d'améliorer la qualité des accompagnements et des soins,
- de développer les pratiques d'évaluation interne et externe, de la culture de la bientraitance,
- d'adapter l'offre aux besoins,
- de développer les actions de prévention.

### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

Compte tenu des axes stratégiques associatifs et des enjeux de développement qui sont à venir, les orientations stratégiques de formation ci-dessous seront prioritaires durant les trois années à venir :

- poursuivre la sensibilisation autour de la bientraitance et de la lutte contre la maltraitance ;
- répondre aux besoins de nouveaux publics ; ce thème englobera toutes les formations permettant de diversifier nos accompagnements, de se former à des outils de diagnostic efficaces, de s'adapter ou de créer de nouveaux services ;
- répondre aux besoins des usagers ; ce thème englobera toutes les formations permettant de développer et d'adapter nos prises en charge ;
- accompagner l'inclusion en milieu ordinaire : accompagner nos usagers pour leur offrir l'autonomie nécessaire à une vie sociale, professionnelle et scolaire en milieu ordinaire, telle est notre vocation et l'objectif des formations suivies dans ce thème ;
- considérer la place de la famille ; accompagner les équipes pour mieux prendre en compte la dimension familiale et le travail avec elle et développer le soutien à la parentalité.
- développer la professionnalisation de nos équipes ; la question de la qualité de nos actions dans le respect de nos valeurs doit nous permettre de nous différencier ; améliorer les écrits professionnels, harmoniser les dossiers des usagers, s'accorder sur des pratiques professionnelles bienveillantes, s'inscrire dans le développement professionnel continu sont quelques exemples d'actions prioritaires ,
- la prévention de la pénibilité et le développement du bien-vivre au travail : ce thème regroupera toutes les formations liées au plan d'action de notre accord du 15/12/2015 afin de défendre l'idée selon laquelle l'amélioration continue de la qualité de vie au travail est une des sources de réussite d'une entreprise.

## 7. Prévention de la fatigue professionnelle

La prévention de la fatigue professionnelle est, notamment, opérée par :

- Sessions d'analyse de la pratique
- Accès à des mutations dans le cadre du mouvement interne
- Relations étroites avec la médecine du travail dans le cadre du CHSCT
- Aménagement des postes matériels et organisationnels

## 8. Relations sociales dans l'établissement

Le foyer de vie LOU REY dispose de délégués du personnel (2 titulaires et 2 suppléants) assurant également les missions de CHSCT.

Le comité d'entreprise est quant à lui associatif et central.

# Organisation de la communication interne

## 1. Communication interprofessionnelle

| Supports   | Objectifs   | Fréquence              |
|--|---|------------------------|
| Réunion Equipe d'accompagnement social (équipe accompagnement social, CSE)                                   | Coordonner les actions des professionnels.<br>Ajuster les modalités d'accompagnement des résidents.<br>Développer la réflexion professionnelle.   | 1 fois par semaine     |
| Réunion Equipe pluridisciplinaire (équipe accompagnement social, RE, CSE, psychologue, surveillants de nuit) | Coordonner les actions des professionnels.<br>Ajuster les modalités d'accompagnement des résidents.<br>Développer la réflexion professionnelle.<br>Elaboration des projets individuels. | 1 fois par semaine     |
| Réunion Coordination des rendez-vous médicaux (RE, CSE, professionnels chargés de l'accompagnement soins)    | Coordination des rendez-vous médicaux.  | 1 fois par semaine     |
| Réunion équipe paramédicale (RE, psychologue, psychomotricien)   | Bilan des prises en charge thérapeutique.<br>Coordination des interventions.  | 1 fois par mois        |
| Réunion surveillants de nuit (RE, surveillants de nuit)  | Coordonner les actions des professionnels.<br>Ajuster les modalités d'accompagnement des résidents.   | 1 fois tous les 2 mois |
| Réunion équipe logistique  | Coordonner les actions des professionnels.<br>Organiser le service.   | 1 fois par mois        |
| Réunion direction (DPO, RE, CSE)   | Partage d'informations.<br>Gestion budgétaire, gestion RH<br>Analyse des situations individuelles des usagers, le cas échéant.  | 2 fois par mois        |
| Réunion institutionnelle (DPO, RE, CSE, tous les salariés)   | Rappeler les orientations stratégiques de l'association et de l'établissement.<br>Informations relatives à l'actualité du secteur.  | 2 par an               |
| Rendezvous avec l'équipe de direction, à la demande des salariés   | Bilan et/ou problématiques particulières  | A la demande           |



## 2. Supports écrits de communication

| Supports                             | Objectifs   | Destinataires                                       |
|--------------------------------------|---|---|
| Transmissions AIRMES                 | Suivre et organiser l'accompagnement des usagers.     | Tous les professionnels, selon leurs droits d'accès |
| Panneau d'affichage AIRMES           | Informations collectives transmises par la direction. | Tous les professionnels, selon leurs droits d'accès |
| Item troubles/crises AIRMES          | Signaler et analyser les comportements problèmes.     | Tous les professionnels, selon leurs droits d'accès |
| Item pré-synthèse et synthèse AIRMES | Elaborer le projet individuel.                        | Tous les professionnels, selon leurs droits d'accès |
| Item alertes AIRMES                  | Attirer l'attention sur une information particulière. | Tous les professionnels, selon leurs droits d'accès |
| Notes de service                     | Diffuser une directive.                               | Tous les professionnels                             |
| CR réunions                          |   | Tous les professionnels concernés                   |

## Gestion des risques et sécurité

| Procédure ou protocole                          | Finalités du protocole ou de la procédure  |
|---|--|
| Gestion des passages à l'acte des usagers.      | Prendre en compte objectivement les passages à l'acte  |
| Plan bleu                                       | Gérer et prévenir les cas d'épidémie et de pandémie  |
| Procédure incendie                              | Conduites à tenir en cas d'incendie (une procédure pour les jeunes et une procédure pour les professionnels) |
| Procédure Vigipirate associative                | Conduite à tenir en cas d'attentat   |
| Convention des partenariats avec les pharmacies | Identifier et sécuriser le circuit du médicament   |

# Partenariat et communication externe

## 1. Nature des réseaux mobilisés

| Réseaux   | Fonctions ou motifs                                     |
|---|---|
| Centre Hospitalier de Pau   | Suivi médical des résidents.<br>Permanence des soins    |
| Centre hospitalier des Pyrénées   | Suivi psychiatrique des résidents.<br>Séjours de répit. |
| Conventions de partenariats avec les organismes locaux (Vallée d'Ossau) | Inclusion en milieu ordinaire.                          |
| Pharmacies de la Vallée d'Ossau   | Dispensation des médicaments.                           |

## 2. Modalités d'organisation du partenariat

| Structure  | Nature du partenariat         | Objectifs du partenariat                               |
|--|-------------------------------|--|
| Partenariat avec les médecins généralistes, infirmières... sur le territoire                           | Accès aux soins               | Permanence des soins<br>Suivi médical                  |
| Convention signée avec le CCAS d'Arudy (stage usager – travail lien social auprès des personnes âgées) | Inclusion en milieu ordinaire | Maintien des capacités et développement du lien social |
| Convention signée avec un garage automobile (stage usager)   | Inclusion en milieu ordinaire | Maintien des capacités et développement du lien social |
| Convention signée avec la piscine NAYEO (NAY)  | Accès aux loisirs             | Favoriser la pratique d'activités sportives            |
| Convention signée avec la piscine municipale de LARUNS   | Accès aux loisirs             | Favoriser la pratique d'activités sportives            |
| Stage d'un usager auprès du Secours Populaire (Arudy) ½ journée/semaine                                | Vie sociale                   | Maintien des capacités et développement du lien social |
| OSSAU'LIB (transport à la demande en vallée d'Ossau)   | Vie sociale                   | Accompagnement à l'autonomie de déplacement            |

### 3. Les supports de communication externe

Pour communiquer à destination de ses partenaires, l'établissement dispose des supports suivants :

- Projet associatif,
- Projet d'établissement,
- Site Internet PEP 64,
- « Le Solidaire » (newsletter relative à l'actualité de l'association)
- Livret d'accueil de l'établissement

# Systemes d'évaluation

## 1. Modalités d'évaluation

L'établissement procède à l'évaluation de ses activités et de la qualité des prestations qu'il délivre, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées ou élaborées. L'évaluation s'inscrit dans un processus global et cohérent de conduite de changement et d'amélioration continue de la qualité des prestations de l'établissement.

### Évaluation interne

Un référentiel associatif a été rédigé entre septembre 2015 et avril 2016 sur la base du référentiel précédent et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

Cinq domaines ont été définis :

- management de l'établissement et ouverture sur son environnement,
- conditions d'élaboration et mise en œuvre du projet d'établissement,
- qualité de la prise en charge et personnalisation de l'accompagnement de l'utilisateur,
- effectivité des droits et de la participation des usagers,
- gestion des risques et des événements indésirables.

Chacun des domaines a été défini en critères, chaque critère donnant lieu à une cotation d'évaluation.

Un groupe de travail composé de représentants des professionnels (administratif, éducatif, soins, logistique) et de représentants des usagers et/ou familles, a été créé pour chacun des domaines d'évaluation. Ces groupes de travail ont été pilotés par un des cadres de direction de l'établissement (directeur de pôle, responsable d'établissement, chef de service éducatif).

L'évaluation interne a eu lieu en 2016 et a donné lieu à l'élaboration d'un rapport d'évaluation interne et d'un plan d'amélioration de la qualité. Une présentation du rapport a été effectuée auprès des familles, usagers et professionnels.

### Évaluation externe

Le dernier rapport d'évaluation externe date de mai 2012. Il a été réalisé par le cabinet J2C Jacques Cabanes Consultant.

Un comité de pilotage central composé du directeur général de l'association et des directeurs d'établissement a été mis en place pour définir les enjeux évaluatifs associatifs, valider un projet évaluatif unique de l'association, valider les éléments méthodologiques et définir les modalités concrètes d'évaluation.

### La mesure de satisfaction des résidents

La mesure de la satisfaction des résidents est un des axes d'amélioration de l'établissement.

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

A ce jour, les résidents disposent, à la demande, d'entretiens individuels avec l'équipe de direction s'agissant de leurs conditions d'accueil et d'accompagnement au sein de la structure.

## **2. Systèmes d'information et de coordination de la démarche d'amélioration continue**

À partir des résultats de l'évaluation a été construit un plan d'amélioration de la qualité se déclinant par des objectifs annuels très clairs face auxquels sont proposés des actions et des moyens, ainsi qu'un calendrier opérationnel.

Le comité de pilotage de la qualité créé en 2018 au sein de l'établissement est destiné à favoriser le suivi des actions du plan d'amélioration de la qualité, et à faciliter la communication relative à la démarche qualité auprès des usagers, familles et professionnels.

# Axes d'amélioration portant sur les modalités d'organisation

## Domaine 1 - Organisation des conditions d'accueil

- Installer des boîtes aux lettres individuelles pour les usagers
- Formaliser la procédure de pré-admission d'un usager
- Rédiger la procédure d'accueil d'un usager
- Faciliter les déplacements au sein de l'établissement en travaillant la signalétique
- Améliorer la luminosité et l'acoustique de l'établissement

## Domaine 2 - Organisation des moyens matériels

- Renouveler le mobilier de la salle à manger et du hall d'accueil
- Créer un espace de convivialité accessible en permanence pour tous les usagers

## Domaine 3 - Bâtiment et équipements

- Création d'une cuisine en liaison froide
- Agrandissement de la salle à manger
- Création de nouvelles salles d'activités
- Création d'un studio d'accompagnement vers l'autonomie (inclusion en milieu ordinaire)

## Domaine 4 - Hygiène et sécurité

- Mise aux normes de la cuisine et du service restauration
- Maintenir les exercices d'évacuation et favoriser le partenariat avec les services de sécurité de la vallée d'Ossau.

## Domaine 5 - Organisation du travail en équipe

- Réinterroger régulièrement l'organisation du travail au regard des besoins émergents des résidents

## Domaine 6 - Suivi du résident

- Améliorer le suivi des soins médicaux et paramédicaux
- Améliorer le suivi et la coordination du projet personnalisé

### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

39

## Domaine 7 - Formation continue

- Favoriser les actions et échanges inter-établissements

## Domaine 8 - Prévention des risques et de la fatigue professionnels

- Maintenir un travail régulier de sensibilisation aux risques, en lien avec le CHSCT
- Créer une procédure de signalement des événements indésirables
- Créer une procédure de gestion de crise
- Créer une salle à manger du personnel
- Améliorer les locaux dédiés aux vestiaires pour les professionnels

## Domaine 9 - Droits et libertés de l'utilisateur

- Création d'un espace privilégié pour permettre aux usagers d'accueillir leurs proches
- Formaliser la procédure liée au respect de l'intimité des usagers
- Améliorer l'information relative aux instances d'expression et aux modalités de participation
- Mettre en place un recueil de satisfaction
- Créer une procédure de gestion des plaintes et réclamations



# Annexes

# Cartographie des besoins des résidents

## Domaine 1 - Capacités perceptivo-motrices, sensorielles et fonctionnelles

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)  |
|--|--|
| Capacités auditives                                      | Pouvoir entendre.<br>Accéder à une consultation ORL.<br>Accéder à des appareillages.   |
| Capacités visuelles                                      | Pouvoir voir.<br>Accéder à une consultation d'ophtalmologie.<br>Accéder à des appareillages.   |
| Capacités d'alimentation                                 | Pouvoir mastiquer.<br>Accéder à une consultation dentaire.<br>Bénéficier d'une alimentation adaptée.<br>Bénéficier d'une alimentation à texture modifiée.  |
|  | Pouvoir déglutir.<br>Bénéficier d'un bilan de déglutition.<br>Bénéficier d'une rééducation.<br>Bénéficier d'une alimentation adaptée.<br>Bénéficier d'une alimentation à texture modifiée.   |
| Capacités motrices et posturales                         | Pouvoir tenir en équilibre.<br>Se déplacer et accéder à son environnement sans chute.<br>Savoir et pouvoir coordonner l'œil et le pied.<br>Développer ses capacités posturales et musculaires.<br>Bénéficier d'appareillages ou d'aides techniques.<br>Bénéficier d'un ajustement des traitements médicamenteux.<br>Être aidé à tenir en équilibre.  |
|  | Pouvoir tenir longtemps la position assise.<br>Développer ou maintenir le tonus musculaire de ses muscles faibles, en particulier axiaux.<br>Conserver une souplesse articulaire et éviter les déformations.<br>Bénéficier de matériel adapté.   |
|  | Pouvoir marcher.<br>Savoir et pouvoir coordonner l'œil et le pied.<br>Avoir des capacités musculaires pour pouvoir marcher.<br>Savoir et pouvoir contrôler sa respiration.<br>Savoir et pouvoir doser son effort.<br>Savoir et pouvoir coordonner les membres supérieurs et inférieurs.<br>Savoir et pouvoir adapter le rythme des membres les uns par rapport aux autres.<br>Pouvoir percevoir et adapter le positionnement des pieds par rapport au sol (proprioception).<br>Pouvoir marcher dans des espaces adaptés.<br>Bénéficier de matériel adapté et d'aides techniques.<br>Être aidé à marcher. |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

42

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

|  |  |
|--|--|
|  | <p>Pouvoir courir.<br/>Savoir et pouvoir soulever ses pieds.<br/>Avoir des capacités musculaires pour pouvoir courir.<br/>Savoir et pouvoir contrôler sa respiration.<br/>Savoir et pouvoir doser son effort.<br/>Savoir et pouvoir coordonner les membres supérieurs et inférieurs.<br/>Savoir et pouvoir adapter le rythme des membres les uns par rapport aux autres.<br/>Pouvoir percevoir et adapter le positionnement des pieds par rapport au sol (proprioception).</p>   |
|  | <p>Savoir ou pouvoir sauter.<br/>Développer ses capacités posturales et musculaires pour pouvoir sauter.<br/>Savoir et pouvoir contrôler sa respiration.<br/>Savoir et pouvoir doser son effort.<br/>Savoir et pouvoir coordonner les membres supérieurs et inférieurs.<br/>Savoir et pouvoir adapter le rythme des membres les uns par rapport aux autres.<br/>Pouvoir percevoir et adapter le positionnement des pieds par rapport au sol (proprioception).</p>  |
|  | <p>Savoir ou pouvoir monter et descendre les escaliers.<br/>Développer ses capacités posturales et musculaires pour pouvoir monter et descendre les escaliers.<br/>Savoir et pouvoir contrôler sa respiration.<br/>Savoir et pouvoir doser son effort.<br/>Savoir et pouvoir coordonner les membres supérieurs et inférieurs.<br/>Savoir et pouvoir adapter le rythme des membres les uns par rapport aux autres.<br/>Pouvoir percevoir et adapter le positionnement des pieds par rapport au sol (proprioception).<br/>Être aidé à monter et descendre les escaliers.</p> |
| Capacités de coordination oculo-manuelle     | <p>Savoir et pouvoir coordonner l'œil et la main.<br/>Savoir et pouvoir faire la pince.<br/>Savoir et pouvoir doser son tonus musculaire.<br/>Être aidé à prendre des objets.</p>  |
| Capacités langagières et communicationnelles | <p>Savoir et pouvoir articuler.<br/>Savoir et pouvoir parler, de manière intelligible.</p>   |
|  | <p>Savoir et pouvoir réguler le volume sonore de sa voix.</p>  |
|  | <p>Savoir et pouvoir communiquer.<br/>Savoir et pouvoir se faire comprendre.<br/>Être aidé à se faire comprendre.</p>  |
|  | <p>Avoir du vocabulaire.<br/>Être aidé à développer son vocabulaire.</p>   |
|  | <p>Connaître la syntaxe.<br/>Bénéficier de formulation de phrases adaptées à son niveau de compréhension.<br/>Être aidé à comprendre certaines formulations de phrases.</p>  |
|  | <p>Savoir utiliser et comprendre les conjugaisons.<br/>Être aidé à utiliser et comprendre les conjugaisons.</p>  |

## Domaine 2 - Capacités cognitives et psychologiques

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)   |
|--|---|
| Capacités mnésiques                                      | Pouvoir mémoriser.<br>Être aidé à se souvenir.  |
| Capacités de repérage spatio-temporel                    | Savoir et pouvoir se repérer dans l'espace.<br>Pouvoir maintenir ses capacités de repérage dans l'espace.<br>Être aidé à se repérer dans l'espace.                                |
|  | Savoir et pouvoir se repérer dans le temps.<br>Pouvoir maintenir ses capacités de repérage dans le temps.<br>Être aidé à se repérer dans le temps.                                |
| Capacités de compréhension des consignes                 | Savoir et pouvoir comprendre une consigne simple.<br>Pouvoir maintenir ses capacités de compréhension d'une consigne simple.<br>Être aidé à comprendre une consigne simple.       |
|  | Savoir et pouvoir comprendre une consigne complexe.<br>Pouvoir maintenir ses capacités de compréhension d'une consigne complexe.<br>Être aidé à comprendre une consigne complexe. |
| Capacités de concentration                               | Savoir et pouvoir se concentrer.<br>Pouvoir maintenir ses capacités de concentration.<br>Être aidé à se concentrer.   |
| Capacités d'abstraction                                  | Savoir et pouvoir faire des abstractions.<br>Maintenir ses capacités d'abstractions.<br>Être aidé à faire des abstractions.   |
|  | Savoir et pouvoir comprendre l'implicite.<br>Maintenir ses capacités de compréhension de l'implicite.<br>Être aidé à comprendre l'implicite.                                      |
|  | Savoir et pouvoir accéder au symbolique.<br>Maintenir ses capacités d'accès au symbolique.<br>Être aidé à accéder au symbolique.  |
| Capacités d'imagination                                  | Pouvoir imaginer, inventer, créer.<br>Maintenir ses capacités d'imagination, d'invention et de création.<br>Être aidé à imaginer, inventer, créer.                                |
| Capacités de distinction du réel de l'imaginaire         | Savoir et pouvoir distinguer le réel de l'imaginaire.<br>Être aidé à distinguer le réel de l'imaginaire.  |
| Capacités de relativisation                              | Savoir et pouvoir relativiser.<br>Maintenir ses capacités de relativisation.<br>Être aidé à relativiser.  |
| Capacités d'exploration et d'expérimentation             | Savoir et pouvoir explorer et expérimenter.<br>Maintenir ses capacités d'exploration et d'expérimentation.<br>Être aidé à explorer et expérimenter.                               |
| Capacités d'initiative                                   | Savoir et pouvoir prendre des initiatives.<br>Maintenir ses capacités d'initiatives.<br>Être aidé à prendre des initiatives.  |
| Capacités de décision                                    | Savoir et pouvoir faire des choix et prendre des décisions.<br>Maintenir ses capacités de choix et de décision.<br>Être aidé à faire des choix et à prendre des décisions.        |
| Capacités  | Savoir et pouvoir s'organiser.  |

|  |   |
|--|---|
| d'organisation                                     | Maintenir ses capacités d'organisation.<br>Être aidé à s'organiser.   |
| Capacités d'adaptation                             | Savoir et pouvoir s'adapter au changement.<br>Maintenir ses capacités d'adaptation au changement.<br>Être aidé à s'adapter au changement.   |
| Capacités de projection                            | Savoir et pouvoir se projeter.<br>Maintenir ses capacités de projection.<br>Être aidé à se projeter.  |
| Estime de soi                                      | Se sentir valorisé.<br>Être aidé à se sentir valorisé.  |
| Capacités d'individuation                          | Savoir et pouvoir exprimer ses envies.<br>Être aidé à exprimer ses envies.  |
|  | Pouvoir s'affirmer par rapport à ses parents.<br>Pouvoir prendre des décisions indépendamment de ses parents.<br>Être aidé à prendre des décisions indépendamment de ses parents.<br>Être aidé à trouver une sécurité affective au-delà de ses parents. |
|  | Savoir ou pouvoir ou vouloir s'isoler.<br>Être aidé à s'isoler.   |
| Capacités de gestion des émotions et de son humeur | Savoir et pouvoir identifier, exprimer et réguler ses émotions.<br>Être aidé à identifier, exprimer et réguler ses émotions.  |
|  | Savoir et pouvoir identifier ses changements d'humeur.<br>Savoir et pouvoir réguler son humeur.<br>Savoir et pouvoir supporter son humeur.<br>Être aidé à réguler son humeur.   |
|  | Savoir et pouvoir canaliser ses pulsions.<br>Être aidé à canaliser ses pulsions.  |
| Capacités de gestion de la frustration             | Savoir et pouvoir différer une demande.<br>Être aidé à différer une demande.<br>Savoir et pouvoir patienter.<br>Être aidé à patienter.  |
| Capacités de relaxation                            | Savoir et pouvoir s'apaiser.<br>Être aidé à s'apaiser.  |
| Capacités à développer une sexualité               | Pouvoir identifier ses pulsions sexuelles, besoins ou désirs.<br>Connaître son corps.<br>Savoir faire le lien entre le vocabulaire et les organes génitaux et les actes sexuels.<br>Savoir et pouvoir avoir des pratiques autoérotiques.                |

### Domaine 3 - Autonomie dans les actes usuels de la vie

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)   |
|--|---|
| Autonomie de logement                                    | Être hébergé de manière adaptée.<br>Savoir et pouvoir accéder à un logement.<br>Être aidé à accéder à un logement autonome.   |
| Autonomie d'alimentation                                 | Bénéficier d'une prestation de restauration.<br>Pouvoir imaginer ou envisager quoi manger, y compris en fonction de ses intolérances alimentaires.<br>Savoir équilibrer un repas. |

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

|                                |  |
|--------------------------------|--|
|                                | <p>Savoir et pouvoir préparer des repas.</p> <p>Savoir et pouvoir utiliser les couverts.<br/>Être aidé à utiliser les couverts.<br/>Savoir et pouvoir se servir à manger.<br/>Être aidé à se servir à manger.<br/>Savoir et pouvoir couper les aliments.<br/>Être aidé à couper les aliments.<br/>Savoir et pouvoir utiliser un verre.<br/>Être aidé à utiliser un verre<br/>Savoir et pouvoir se servir à boire.<br/>Être aidé à se servir à boire.<br/>Bénéficier d'adaptations ergonomiques.</p> <p>Savoir et pouvoir mettre en œuvre les manières de table.<br/>Être aidé à mettre en œuvre les manières de table.<br/>Savoir adapter les manières de table à la nature des aliments.<br/>Être aidé à adapter les manières de table à la nature des aliments.<br/>Savoir adapter les manières de table au lieu de restauration.<br/>Être aidé à adapter les manières de table au lieu de restauration.</p> |
| Autonomie d'élimination        | <p>Savoir et pouvoir identifier le besoin d'élimination.<br/>Être aidé à identifier le besoin d'élimination.<br/>Pouvoir aller jusqu'aux toilettes seul.<br/>Être aidé à aller jusqu'aux toilettes seul.<br/>Pouvoir se retenir.<br/>Savoir et pouvoir se déshabiller et se rhabiller.<br/>Être aidé à se déshabiller et à se rhabiller.<br/>Savoir préserver son intimité aux toilettes.<br/>Être aidé à préserver son intimité aux toilettes.<br/>Savoir faire ses besoins dans les toilettes.<br/>Être aidé à faire ses besoins dans les toilettes.<br/>Savoir et pouvoir s'essuyer.<br/>Être aidé à s'essuyer.<br/>Savoir et pouvoir tirer la chasse.<br/>Être aidé à tirer la chasse.<br/>Savoir et pouvoir se laver les mains.<br/>Être aidé à se laver les mains.</p>   |
| Autonomie d'hygiène corporelle | <p>Savoir et pouvoir identifier le besoin de se laver.<br/>Être aidé à identifier le besoin de se laver.<br/>Savoir et pouvoir se déshabiller et se rhabiller.<br/>Être aidé à se déshabiller et se rhabiller.<br/>Savoir et pouvoir utiliser la robinetterie.<br/>Être aidé à utiliser la robinetterie.<br/>Savoir et pouvoir se procurer des produits de toilette.<br/>Être aidé à se procurer des produits de toilette.<br/>Savoir et pouvoir utiliser les produits de toilette.<br/>Être aidé à utiliser les produits de toilette.<br/>Savoir et pouvoir se rincer.<br/>Être aidé à se rincer.<br/>Savoir et pouvoir se sécher (y compris les cheveux).<br/>Être aidé à se sécher (y compris les cheveux).<br/>Savoir et pouvoir se raser.<br/>Être aidé à se raser.</p>   |

|   |   |
|---|---|
|   | <p>Savoir et pouvoir se coiffer.<br/>Être aidé à se coiffer.<br/>Savoir et pouvoir se laver les dents.<br/>Être aidé à se laver les dents.<br/>Savoir et pouvoir se couper les ongles (mains).<br/>Être aidé à se couper les ongles (mains).<br/>Accéder à un pédicure (ongles des pieds).</p>  |
|   | <p>Savoir et pouvoir changer les protections et protections périodiques.<br/>Être aidé à changer les protections et protections périodiques.</p>  |
| Autonomie d'habillement                               | <p>Savoir et pouvoir choisir les vêtements en fonction de la météo ou de l'activité.<br/>Être aidé à choisir les vêtements en fonction de la météo ou de l'activité.<br/>Savoir et pouvoir enfiler les vêtements (dans le bon sens).<br/>Être aidé à enfiler les vêtements.<br/>Savoir et pouvoir fermer les vêtements.<br/>Être aidé à fermer les vêtements.<br/>Savoir et pouvoir se chausser.<br/>Être aidé à se chausser.</p> |
| Autonomie de déplacement                              | <p>Savoir et pouvoir se déplacer seul dans l'établissement.<br/>Être aidé à se déplacer dans l'établissement.<br/>Savoir et pouvoir se déplacer seul hors de l'établissement.<br/>Être aidé à se déplacer seul hors de l'établissement.</p>   |
|   | <p>Savoir et pouvoir réserver un transport en commun.<br/>Être aidé à réserver un transport en commun.<br/>Savoir et pouvoir utiliser un transport en commun.<br/>Être aidé à utiliser un transport en commun.</p>  |
|   | <p>Savoir et pouvoir réserver un transport à la demande, un taxi.<br/>Être aidé à réserver un transport à la demande ou un taxi.<br/>Savoir et pouvoir utiliser un transport à la demande ou un taxi.<br/>Être aidé à utiliser un transport à la demande ou un taxi.</p>  |
| Autonomie dans les actes liés à la santé              | <p>Savoir et pouvoir assurer sa surveillance médicale.<br/>Être aidé à assurer sa surveillance médicale.</p>  |
|   | <p>Savoir et pouvoir prendre un rendez-vous médical.<br/>Être aidé à prendre un rendez-vous médical.</p>  |
|   | <p>Savoir et pouvoir assister seul à un rendez-vous médical.<br/>Être aidé à assister seul à un rendez-vous médical.</p>  |
|   | <p>Savoir et pouvoir prendre ses traitements médicamenteux seul.<br/>Être aidé à prendre ses traitements médicamenteux seul.</p>  |
|   | <p>Savoir et pouvoir assurer les soins résultants de prescriptions médicales.<br/>Être aidé à assurer les soins résultants de prescriptions médicales.</p>  |
|   | <p>Être aidé à entretenir ses appareillages.</p>  |
| Autonomie d'entretien de son linge                    | <p>Savoir et pouvoir distinguer le linge propre du linge sale.<br/>Être aidé à distinguer le linge propre du linge sale.<br/>Savoir et pouvoir entretenir son linge.<br/>Être aidé à entretenir son linge.</p>  |
| Autonomie de rangement                                | <p>Savoir et pouvoir ranger ses affaires.<br/>Être aidé à ranger ses affaires.</p>  |
| Autonomie d'utilisation des appareils électroménagers | <p>Savoir et pouvoir utiliser les appareils électroménagers.<br/>Aide à utiliser les appareils électroménagers.</p>   |

|   |  |
|---|--|
| Autonomie d'utilisation des nouvelles technologies                          | Savoir et pouvoir utiliser les nouvelles technologies (téléphone, ordinateur...)<br>Être aidé à utiliser les nouvelles technologies (téléphone, ordinateur...)                                     |
| Autonomie de loisir   | Savoir et pouvoir s'occuper seul.<br>Être aidé à s'occuper seul.   |
|   | Savoir et pouvoir organiser ses loisirs.<br>Être aidé à organiser ses loisirs.   |
|   | Savoir et pouvoir organiser ses vacances.<br>Être aidé à organiser ses vacances.   |
| Autonomie de consommation   | Savoir et pouvoir définir ses besoins d'achat.<br>Être aidé à définir ses besoins d'achat.   |
|   | Savoir et pouvoir choisir des produits ou des services en tenant comptant du rapport qualité/prix.<br>Être aidé à choisir des produits ou des services en tenant comptant du rapport qualité/prix. |
|   | Savoir et pouvoir choisir des produits ou des services en tenant comptant de son budget.<br>Être aidé à choisir des produits ou des services en tenant comptant de son budget.                     |
|   | Savoir et pouvoir utiliser les moyens de paiement.<br>Être aidé à utiliser les moyens de paiement.   |
| Autonomie de réalisation de démarches téléphoniques                         | Savoir et pouvoir téléphoner.<br>Être aidé à téléphoner.   |
|   | Savoir et pouvoir prendre des rendez-vous téléphoniques.<br>Être aidé à prendre des rendez-vous téléphoniques.   |
| Autonomie d'entretien de son « domicile »                                   | Savoir et pouvoir entretenir sa chambre.<br>Être aidé à entretenir sa chambre.   |
| Autonomie de gestion budgétaire   | Savoir et pouvoir gérer son argent de poche.<br>Être aidé à gérer son argent de poche  |
| Autonomie de réalisation de démarches administratives et d'accès aux droits | Savoir et pouvoir réaliser des démarches administratives.<br>Être aidé à réaliser des démarches administratives.   |
|   | Savoir et pouvoir réaliser des démarches d'accès aux droits sociaux.<br>Être aidé à réaliser des démarches d'accès aux droits sociaux.   |
| Autonomie de citoyenneté  | Savoir et pouvoir s'inscrire sur les listes électorales.<br>Être aidé à s'inscrire sur les listes électorales.   |
|   | Savoir et pouvoir aller voter et voter.<br>Être aidé à aller voter.  |

#### Domaine 4 - Sociabilité, participation sociale

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)             |
|--|---|
| Capacités de développement des interactions sociales     | Savoir ou pouvoir ou vouloir entrer en relation avec autrui.<br>Être aidé à entrer en relation avec autrui. |
|  | Savoir ou pouvoir ou vouloir écouter autrui.<br>Être aidé à écouter autrui.                                 |
|  | Savoir et pouvoir tenir une conversation.<br>Être aidé à tenir une conversation.                            |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

48

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**



|  |  |
|--|--|
|  | Savoir et pouvoir avoir une distance adaptée avec autrui.<br>Être aidé à avoir une distance adaptée avec autrui.   |
| Capacités d'empathie                                 | Pouvoir tolérer autrui.<br>Être aidé à tolérer autrui.   |
| Capacités d'inscription dans une dynamique de groupe | Savoir et pouvoir évoluer dans un groupe.<br>Être aidé à évoluer dans un groupe.   |
| Capacités de développement de relations sociales     | Pouvoir rencontrer d'autres personnes.<br>Être aidé à rencontrer d'autres personnes.   |
|  | Savoir et pouvoir entretenir ou maintenir des liens amicaux.<br>Être aidé à entretenir ou maintenir des liens amicaux  |
|  | Savoir et pouvoir entretenir ou maintenir des liens familiaux.<br>Être aidé à entretenir ou maintenir des liens familiaux.   |
|  | Savoir et pouvoir s'inscrire dans des activités de bénévolat.<br>Savoir et pouvoir participer à des manifestations festives locales.   |
| Capacités de développement d'une vie intime          | Savoir et pouvoir avoir des rapports intimes, notamment sexuels.<br>Identifier les façons d'avoir des rapports intimes, notamment sexuels.<br>Être aidé à avoir des rapports intimes, notamment sexuels. |

### Domaine 5 - Socialisation

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)   |
|--|---|
| Capacités d'intégration des normes de comportements      | Connaître les règles sociales.<br>Savoir et pouvoir appliquer les règles sociales.<br>Être aidé à connaître et à mettre en œuvre les règles sociales. |
|  | Savoir et pouvoir avoir des pratiques autoérotiques dans des lieux adaptés.<br>Être aidé à avoir des pratiques autoérotiques dans des lieux adaptés.  |
| Capacités d'intégration des droits et devoirs            | Connaître ses droits et devoirs.<br>Savoir respecter ses droits et devoirs.<br>Être aidé à respecter ses droits et devoirs.                           |

### Domaine 6 - Maintien et développement des savoirs de base

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)  |
|--|--|
| Capacités de lecture                                     | Savoir et pouvoir lire.<br>Être aidé à lire.<br>Être aidé à comprendre ce qui est lu.<br>Être aidé à maintenir sa capacité de lecture.<br>Déléguer la lecture à quelqu'un. |
| Capacités d'écriture                                     | Savoir et pouvoir écrire.<br>Être aidé à écrire.<br>Être aidé à maintenir sa capacité d'écriture.<br>Déléguer l'écriture à quelqu'un.                                      |
| Capacités de calcul                                      | Savoir et pouvoir compter et calculer.   |

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

|  |   |
|--|---|
|  | <p>Être aidé à compter et calculer.<br/>         Être aidé à comprendre un calcul.<br/>         Être aidé à maintenir sa capacité de calcul.<br/>         Déléguer le calcul à quelqu'un.</p> |
|--|---|

### Domaine 7 - Insertion professionnelle

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)   |
|--|---|
| Accès à l'emploi adapté                                  | <p>Savoir et pouvoir accéder à un emploi adapté.<br/>         Pouvoir réaliser des stages en milieu protégé.<br/>         Être aidé à accéder à un emploi adapté.</p> |

### Domaine 8 - Protection contre soi-même

| Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser                                      | Besoins des usagers (découlant des difficultés générées par le ou les handicaps de la personne)   |
|---|---|
| Capacités d'identification et d'expression de la douleur physique ou de souffrance psychique. | <p>Savoir et pouvoir ressentir et identifier la douleur.<br/>         Savoir et pouvoir exprimer la douleur physique ou la souffrance psychique.<br/>         Être aidé à exprimer la douleur physique ou la souffrance psychique.<br/>         Être aidé à identifier la douleur.<br/>         Être aidé à évaluer la douleur.</p>                           |
| Capacités d'identification du danger  | <p>Savoir et pouvoir identifier ou percevoir et évaluer le danger.<br/>         Être aidé à identifier ou à percevoir et à évaluer le danger.<br/>         Savoir et pouvoir alerter d'un danger.<br/>         Être aidé à alerter d'un danger.<br/>         Savoir et pouvoir se protéger d'un danger.<br/>         Être aidé à se protéger d'un danger.</p> |
| Capacités à maintenir son intégrité physique  | <p>Pouvoir respecter son intégrité physique ou limiter les autoagressions, automutilations, etc.<br/>         Être aidé à respecter son intégrité physique ou limiter les autoagressions, automutilations, etc.</p>   |
| Capacités à réguler son alimentation  | <p>Pouvoir limiter sa consommation alimentaire.<br/>         Être aidé à limiter sa consommation alimentaire.<br/>         Accéder à des soins spécialisés.<br/>         Être aidé à accéder à des soins spécialisés.</p>   |
|   | <p>Pouvoir ressentir la satiété.<br/>         Être aidé à ressentir la satiété.</p>   |
|   | <p>Pouvoir avoir une alimentation suffisante pour être en bonne santé.<br/>         Être aidé à avoir une alimentation suffisante pour être en bonne santé.<br/>         Accéder à des soins spécialisés.<br/>         Être aidé à accéder à des soins spécialisés.</p>   |
| Capacités à maintenir l'élan vital  | <p>Retrouver un intérêt à vivre.<br/>         Être aidé à retrouver un intérêt à vivre.<br/>         Être aidé à se protéger de l'envie de mort.<br/>         Accéder à des soins spécialisés.<br/>         Être aidé à accéder à des soins spécialisés.</p>  |

## Détail des prestations

### Prestations 1 - Fournir des prestations hôtelières et de confort

- Hébergement en chambre individuelle avec salles de bains privatives
- Ménage et entretien des chambres et parties communes
- Restauration
- Lingerie
- Surveillance nocturne

### Prestations 2 - Aider le développement ou le maintien des capacités perceptivo-motrices, sensorielles et fonctionnelles

- Communication adaptée aux malentendants.
- Aide à l'accès à une consultation ORL.
- Aide à l'accès à des appareillages auditifs.
- Communication adaptée aux malvoyants.
- Aide à l'accès à une consultation d'ophtalmologie.
- Aide à l'accès à des appareillages optiques.
- Alimentation à texture modifiée.
- Aide à l'accès à une consultation dentaire.
- Aide à l'adaptation des aliments.
- Alimentation à texture modifiée.
- Aide à l'accès à une consultation spécialisée en lien avec une alimentation spécifique
- Aide à l'accès à des bilans de déglutition.
- Aide à l'accès à une rééducation à la déglutition.
- Surveillance de la prise des repas.
- Adaptation de l'environnement, de manière à prévenir les chutes.
- Aide au maintien de la coordination de l'œil et du pied.
- Aide au maintien des capacités posturales et musculaires.
- Aide à l'accès à des appareillages ou à des aides techniques.
- Aide à l'accès à un suivi médical prenant en compte les capacités motrices et posturales.
- Aide au maintien du tonus musculaire des muscles faibles, en particulier axiaux.

#### **Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

- Aide au maintien de la souplesse articulaire.
- Aide à l'accès au matériel adapté permettant de tenir la position assise.
- Aide au maintien des capacités musculaires permettant la marche.
- Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs.
- Aide au maintien des capacités respiratoires permettant la marche.
- Aide à la gestion de l'effort en situation de marche.
- Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant la marche.
- Aide à l'accès à du matériel adapté et des aides techniques.
- Adaptation de l'environnement, de manière à favoriser et sécuriser la marche.
- Aide aux déplacements.
- Aide au maintien des capacités musculaires permettant la course.
- Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs pour la course.
- Aide au maintien des capacités respiratoires permettant la course.
- Aide à la gestion de l'effort en situation de course.
- Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant la course.
- Aide au maintien des capacités musculaires permettant de sauter.
- Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs permettant de sauter.
- Aide au maintien des capacités respiratoires permettant de sauter.
- Aide à la gestion de l'effort en situation de sauter.
- Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant de sauter.
- Aide au maintien des capacités musculaires permettant de monter et de descendre les escaliers.
- Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs permettant de monter et de descendre les escaliers.
- Aide au maintien des capacités respiratoires permettant de monter et de descendre les escaliers.
- Aide à la gestion de l'effort en situation de monter et de descendre les escaliers.
- Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant de monter et de descendre les escaliers.
- Aide au maintien des capacités de coordination oculo-manuelle.

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

- Aide au développement et au maintien des capacités d'expression de manière intelligible.
- Aide au développement et au maintien des capacités de régulation du volume sonore de la voix.
- Communication adaptée.
- Aide au développement et au maintien du vocabulaire.
- Aide au développement et au maintien des capacités syntaxiques.
- Aide au développement et au maintien des capacités grammaticales.

### Prestations 3 - Aider le développement ou le maintien des capacités cognitives et psychoaffectives.

- Aide au développement et au maintien des capacités mnésiques.
- Aide au développement et au maintien des capacités de repérage spatio-temporel.
- Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension de consignes.
- Aide au développement et au maintien des capacités de concentration.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'abstraction.
- Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension de l'implicite.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'accès au symbolique.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'imagination.
- Aide au développement et au maintien des capacités de distinction du réel de l'imaginaire.
- Aide au développement et au maintien des capacités de relativisation.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'exploration et d'expérimentation.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'initiative.
- Aide au développement et au maintien des capacités de décision.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'organisation.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'adaptation.
- Aide au développement et au maintien des capacités de projection.
- Aide au développement et au maintien de l'estime de soi.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'individuation.
- Aide à l'identification, à l'expression et à la régulation des émotions.

#### **Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

- Aide au développement et au maintien des capacités de régulation de l'humeur ou l'état moral.
- Aide à la canalisation des pulsions.
- Aide au développement et au maintien des capacités de gestion de la frustration.
- Aide au développement et au maintien des capacités de relaxation.
- Aide à l'identification et à la gestion des pulsions sexuelles, de besoins ou des désirs sexuels.
- Aide à la connaissance du corps et de la sexualité.
- Aide à l'accès à des pratiques autoérotiques.

#### Prestations 4 - Aider le développement et le maintien de l'autonomie dans les actes usuels de la vie.

- Aide à l'accès au logement autonome.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de préparation des repas.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de la prise des repas.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie des manières de table.
- Aide au maintien de l'autonomie d'élimination.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'hygiène corporelle.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'hygiène intime.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'habillement.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de déplacement.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation des transports en commun.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation d'un transport à la demande ou d'un taxi.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de surveillance de son état de santé.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de prise de rendez-vous médical.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie permettant d'assister seul à un rendez-vous médical.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie dans la prise des traitements médicamenteux.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de soins prescrits.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien des appareillages.

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien de son linge.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de rangement.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation des appareils électroménagers.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation des nouvelles technologies.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de loisir et d'organisation de vacances.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de consommation.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de réalisation de démarches téléphoniques.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien de son « domicile ».
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de gestion budgétaire.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de démarches administratives et d'accès aux droits.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de réalisation des démarches d'accès aux droits sociaux.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de citoyenneté.

### Prestations 5 - Aider le développement et le maintien de la vie sociale

- Aide au développement et au maintien des capacités d'interactions sociales.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'empathie.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'inscription dans une dynamique de groupe.
- Aide au développement et au maintien des capacités de développement de relations sociales.
- Aide au développement et au maintien des relations amicales.
- Aide au développement et au maintien des relations familiales.
- Aide à l'inscription dans des activités de bénévolat.
- Aide à la participation à des manifestations festives locales.
- Aide au développement et au maintien des capacités de développement d'une vie intime.

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

## Prestations 6 - Soutenir la socialisation

- Aide au développement et au maintien de capacités d'intégration des normes de comportements.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'intégration des droits et devoirs.
- Aide à l'ouverture des droits civiques et administratifs, en lien avec le tuteur

## Prestations 7 - Aider le développement et le maintien des savoirs de base

- Aide au développement et au maintien des capacités de lecture.
- Lecture de documents.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'écriture.
- Écriture de courriers et remplissage de formulaire.
- Aide au développement et au maintien des capacités de calcul.
- Tenue de comptes.

## Prestations 8 - Réinterroger l'insertion professionnelle

- Aide à l'accès à l'emploi adapté.
- Aide à la réalisation de stages professionnels.
- Aide au maintien des capacités de travail

## Prestations 9 - Protéger

- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification et d'expression de la douleur physique ou de souffrance psychique.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification du danger.
- Aide au développement et au maintien des capacités à conserver son intégrité physique.
- Aide au développement et au maintien des capacités à réguler son alimentation.
- Aide au développement et au maintien des capacités à maintenir son élan vital.



# Principes opératoires correspondant aux prestations

## Prestations 1 - Fournir des prestations hôtelières et de confort

- Non concernées

## Prestations 2 - Aider le développement ou le maintien des capacités perceptivo-motrices, sensorielles et fonctionnelles

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)  | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)   |
|---|--|
| Communication adaptée aux malentendants.<br>Aide à l'accès à une consultation ORL.<br>Aide à l'accès à des appareillages auditifs.          | Développement de supports de communication adaptée.<br>Informations et explications sur la façon d'utiliser les supports de communication adaptée.<br>Démonstration de la façon d'utiliser les supports de communication adaptée.<br>Mise en situation d'utilisation des supports de communication adaptée.<br>Stimulation.<br>Réassurance.<br>Valorisation.<br>Prise de rendez-vous ou informations et explications sur la façon de prendre un rendez-vous avec l'ORL.<br>Mise en situation de prise de rendez-vous avec l'ORL.<br>Stimulation.<br>Réassurance.<br>Valorisation.<br>Accompagnement physique au rendez-vous chez l'ORL.<br>Informations et explications sur le déroulement de la consultation.<br>Réassurance.<br>Explications sur le diagnostic et les prescriptions.<br>Réassurance. |
| Communication adaptée aux malvoyants.<br>Aide à l'accès à une consultation d'ophtalmologie.<br>Aide à l'accès à des appareillages optiques. | Développement de supports de communication adaptée.<br>Organisation de la sécurisation du cadre de vie (adaptations sensibles et ergonomiques).<br>Idem case précédente.<br>Idem ophtalmologue.<br>Accompagnements physiques.<br>Transports.   |
| Alimentation à texture modifiée.<br>Aide à l'accès à une consultation dentaire.<br>Aide à l'adaptation des aliments.                        | Adaptation de la texture des aliments.<br>Idem consultation<br>Accompagnements physiques.<br>Transports.<br>Exercices (à préciser).<br>Surveillance.   |
| Alimentation à texture  | Organisation de l'accès à un bilan de déglutition.   |

### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

57

|   |   |
|---|---|
| <p>modifiée.<br/>Aide à l'accès à des bilans de déglutition.<br/>Aide à l'accès à une rééducation à la déglutition.<br/>Aide à l'adaptation des aliments.<br/>Surveillance de la prise des repas.</p>   | <p>Organisation d'un bilan de déglutition chez un orthophoniste.<br/>Accompagnements physiques.<br/>Transports.<br/>Exercices indiqués par l'orthophoniste.<br/>Idem</p>  |
| <p>Adaptation de l'environnement, de manière à prévenir les chutes.<br/>Aide au maintien de la coordination de l'œil et du pied.<br/>Aide au maintien des capacités posturales et musculaires.<br/>Aide à l'accès à des appareillages ou à des aides techniques.<br/>Aide à l'accès à un suivi médical prenant en compte les capacités motrices et posturales.</p>  | <p>Adaptation de l'environnement.<br/>Observation de la survenue des chutes.<br/>Bilan psychomoteur.<br/>Exercices d'équilibre.<br/>Stimulation.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Informations et explications du résident sur les façons de prévenir les chutes.<br/>Adaptation des activités.<br/>Surveillance.<br/>Organisation d'un suivi médical spécifique.</p>   |
| <p>Aide au maintien du tonus musculaire des muscles faibles, en particulier axiaux.<br/>Aide au maintien de la souplesse articulaire.<br/>Aide à l'accès au matériel adapté permettant de tenir la position assise.</p>   | <p>Bilan psychomoteur.<br/>Exercices de renforcement du tonus musculaire, en particulier axiaux.<br/>Exercices d'assouplissement articulaire.<br/>Informations et explications des professionnels sur les consignes à donner au résident pour se tenir assis de manière adaptée.<br/>Stimulation.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Organisation de l'accès à des séances de kinésithérapie visant le renforcement musculaire.<br/>Organisation d'adaptations ergonomiques.<br/>Ajustement des adaptations ergonomiques.</p>   |
| <p>Aide au maintien des capacités musculaires permettant la marche.<br/>Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs.<br/>Aide au maintien des capacités respiratoires permettant la marche.<br/>Aide à la gestion de l'effort en situation de marche.<br/>Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant la marche.<br/>Aide à l'accès à du matériel</p> | <p>Bilan psychomoteur.<br/>Exercices de renforcement de la coordination.<br/>Exercices de gestion du rythme.<br/>Exercices de gestion de l'effort.<br/>Exercices d'adaptation de la marche sur différents supports.<br/>Exercices proprioceptifs.<br/>Exercices respiratoires.<br/>Adaptation de l'environnement, de manière à favoriser la marche.<br/>Stimulation.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Organisation de l'accès à des séances de kinésithérapie visant le renforcement musculaire.<br/>Organisation de l'accès à des consultations orthopédistes.<br/>Accompagnements physiques.<br/>Transports.<br/>Entretien des appareillages orthopédiques.</p> |

|   |  |
|---|--|
| <p>adapté et des aides techniques.<br/>Adaptation de l'environnement, de manière à favoriser et sécuriser la marche.<br/>Aide aux déplacements.</p>   | <p>Organisation de l'accès à des soins de pédicure.<br/>Soutien physique du résident lors des déplacements.</p>  |
| <p>Aide au maintien des capacités musculaires permettant la course.<br/>Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs pour la course.<br/>Aide au maintien des capacités respiratoires permettant la course.<br/>Aide à la gestion de l'effort en situation de course.<br/>Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant la course.</p>       | <p>Bilan psychomoteur.<br/>Exercices de renforcement des capacités musculaires.<br/>Exercices de gestion du rythme.<br/>Exercices de gestion de l'effort.<br/>Exercices proprioceptifs.<br/>Exercices respiratoires.<br/>Stimulation.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.</p>   |
| <p>Aide au maintien des capacités musculaires permettant de sauter.<br/>Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs permettant de sauter.<br/>Aide au maintien des capacités respiratoires permettant de sauter.<br/>Aide à la gestion de l'effort en situation de sauter.<br/>Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant de sauter.</p> |  |
| <p>Aide au maintien des capacités musculaires permettant de monter et de descendre les escaliers.<br/>Aide au maintien des capacités de coordination et d'adaptation du rythme des membres supérieurs et inférieurs permettant de monter et de descendre les escaliers.<br/>Aide au maintien des capacités respiratoires permettant de monter et de</p>   | <p>Adaptation de l'environnement, de manière à favoriser l'utilisation des escaliers.<br/>Exercices respiratoires.<br/>Exercices de gestion du rythme.<br/>Exercices de gestion de l'effort.<br/>Exercices proprioceptifs.<br/>Stimulation.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Soutien physique du résident lors des déplacements dans les escaliers.<br/>Parade ou assurance du résident lors des déplacements dans les escaliers.<br/>Définition avec le résident de stratégie de compensation</p> |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

|   |  |
|---|--|
| descendre les escaliers.<br>Aide à la gestion de l'effort en situation de monter et de descendre les escaliers.<br>Aide au maintien des capacités proprioceptives permettant de monter et de descendre les escaliers. | permettant l'utilisation de certains escaliers.  |
| Aide au maintien des capacités de coordination oculo-manuelle.  | Bilan psychomoteur.<br>Exercices de coordination oculo-manuelle.<br>Exercices de préhension.<br>Stimulation.<br>Réassurance.<br>Valorisation.<br>Mise en place d'adaptations ergonomiques. |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'expression de manière intelligible.  | Informations et explications sur les façons d'articuler.<br>Informations et explications sur les façons de réguler le volume sonore de sa voix.<br>Reformulations.<br>Stimulations.        |
| Aide au développement et au maintien des capacités de régulation du volume sonore de la voix.   | Développement de modalités de communication adaptée.<br>Organisation d'un accès à des rééducations orthophoniques.<br>Accompagnements physiques.   |
| Communication adaptée.  | Transports.<br>Propositions de vocabulaire.<br>Informations et explications sur les façons de construire des phrases.  |
| Aide au développement et au maintien du vocabulaire.  | Informations et explications sur les façons de mettre en œuvre les règles grammaticales.   |
| Aide au développement et au maintien des capacités syntaxiques.   |  |
| Aide au développement et au maintien des capacités grammaticales.   |  |

### Prestations 3 - Aider le développement ou le maintien des capacités cognitives et psychoaffectives

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion) | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)   |
|--|--|
| Aide au développement et au maintien des capacités mnésiques.                      | Exploration des capacités mnésiques.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités mnésiques.<br>Stimulations et rappels.<br>Stimulations.<br>Valorisation.<br>Exercices de maintien ou de développement des capacités mnésiques.<br>Utilisation de supports permettant de maintenir des capacités mnésiques. |
| Aide au développement et au maintien des capacités de                              | Exploration des capacités de repérage spatio-temporel.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou  |

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

|  |   |
|--|---|
| repérage spatio-temporel.  | <p>au maintien des capacités de repérage spatio-temporel.<br/>Stimulations et rappels.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Exercices d'orientation.<br/>Exercices de repérage spatial.<br/>Démonstrations.<br/>Mises en situation.<br/>Utilisation de supports permettant de maintenir des capacités spatio-temporelles.</p>   |
| Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension de consignes.          | <p>Exploration des capacités de compréhension de consignes.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités de compréhension de consignes.<br/>Informations et explications des consignes.<br/>Adaptation des consignes.<br/>Stimulations et rappels.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Stimulations et rappels.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Choix ou adaptation des modalités d'activité ou d'entretien.<br/>Mises en situation lors d'activités ou de jeux.</p>   |
| Aide au développement et au maintien des capacités de concentration.                       | <p>Exploration des capacités de concentration.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités de concentration.<br/>Stimulations.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.</p>   |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'abstraction.                          | <p>Exploration des capacités d'abstraction, de compréhension de l'implicite et d'accès au symbolique.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'abstraction, de compréhension de l'implicite et d'accès au symbolique.<br/>Informations et explications sur les liens entre ce qui est symbolisé ou induit et les choses concrètes.<br/>Explications sur les ressemblances et les dissemblances entre des objets, des idées.<br/>Explications concrètes sur les abstractions.<br/>Stimulations et rappels.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.</p> |
| Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension de l'implicite.        |   |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'accès au symbolique.                  |   |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'imagination.                          | <p>Exploration des capacités d'imagination.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'imagination.<br/>Stimulations et rappels.<br/>Réassurance.<br/>Valorisation.<br/>Choix ou adaptation des modalités d'activité.<br/>Mises en situation lors d'activités ou de jeu.</p>   |
| Aide au développement et au maintien des capacités de distinction du réel de l'imaginaire. | <p>Exploration des capacités de distinction du réel de l'imaginaire.<br/>Réassurance.<br/>Exploration des perceptions et des représentations de la personne.</p>  |

### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

|  |   |
|--|---|
|  | Rappels de la réalité.<br>Stimulations.   |
| Aide au développement et au maintien des capacités de relativisation.                  | Exploration des capacités de relativisation.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités de relativisation.<br>Informations et explications sur les niveaux d'importance de faits.<br>Réassurance.<br>Valorisation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'exploration et d'expérimentation. | Exploration des capacités d'exploration et d'expérimentation.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'exploration et d'expérimentation.<br>Réassurance.<br>Stimulations.<br>Démonstrations.<br>Mises en situation.<br>Organisation de l'accès à des situations, des lieux nouveaux.<br>Valorisation.                     |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'initiative.                       | Exploration des capacités d'initiative.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'initiative.<br>Informations et explications sur les niveaux d'importance de faits.<br>Réassurance.<br>Valorisation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités de décision.                        | Exploration des capacités de décision.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de décision.<br>Informations et explications sur la nécessité et la façon de faire des choix ou de prendre des décisions.<br>Stimulations.<br>Démonstrations.<br>Mises en situation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'organisation.                     | Exploration des capacités d'organisation.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'organisation.<br>Informations et explications sur les façons de s'organiser.<br>Mise en place de supports permettant de s'organiser.<br>Démonstrations.<br>Mises en situation.<br>Réassurance.<br>Valorisation.                        |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'adaptation.                       | Exploration des capacités d'adaptation.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'adaptation.<br>Informations et explications sur les enjeux ou l'intérêt de s'adapter aux changements, aux différentes situations et sur les façons de le faire.<br>Stimulations.<br>Mises en situation.<br>Réassurance.<br>Valorisation. |
| Aide au développement et au maintien des capacités de projection.                      | Exploration des capacités de projection.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités de projection.  |

|   |   |
|---|---|
|   | <p>Informations et explications sur les enjeux ou l'intérêt de s'adapter aux changements, aux différentes situations et sur les façons de le faire.</p> <p>Stimulations.</p> <p>Mises en situation.</p> <p>Réassurance.</p> <p>Valorisation.</p>  |
| Aide au développement et au maintien de l'estime de soi.                                      | <p>Exploration de l'estime de soi.</p> <p>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'estime de soi.</p> <p>Réassurance.</p> <p>Valorisation.</p> <p>Stimulations.</p>   |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'individuation.                           | <p>Encouragement à l'expression de ses envies.</p> <p>Réassurance.</p> <p>Valorisation.</p> <p>Informations et explications sur les possibilités de prendre des décisions par soi-même.</p> <p>Exploration des représentations limitant les capacités d'individuation.</p> <p>Soutien du résident dans ses choix.</p> <p>Informations et explications sur la nécessité de s'isoler.</p> <p>Organisation de modalités permettant ou favorisant l'isolement du résident.</p> <p>Informations et explications sur les façons d'identifier, d'exprimer et d'ajuster ses émotions.</p> <p>Écoute.</p> <p>Reformulation.</p> <p>Exercices de relaxation.</p> <p>Exercices de respiration.</p> <p>Stimulations.</p> <p>Réassurance.</p> <p>Valorisation.</p> |
| Aide à l'identification, à l'expression et à la régulation des émotions.                      | <p>Exploration des ressentis du résident.</p> <p>Informations et explications sur les façons d'identifier, d'exprimer et d'ajuster ses émotions.</p>  |
| Aide au développement et au maintien des capacités de régulation de l'humeur ou l'état moral. | <p>Écoute.</p> <p>Reformulation.</p> <p>Exercices de relaxation.</p> <p>Exercices de respiration.</p> <p>Stimulations.</p> <p>Réassurance.</p> <p>Valorisation.</p> <p>Organisation de l'accès à des soins spécialisés.</p>   |
| Aide à la canalisation des pulsions.  | <p>Informations et explications sur les façons de canaliser ses pulsions.</p> <p>Rationalisation des comportements alimentaires.</p> <p>Surveillance.</p> <p>Organisation d'un accès à une diététicienne.</p> <p>Accompagnements physiques chez la diététicienne.</p> <p>Stimulations.</p> <p>Réassurance.</p> <p>Valorisation.</p>   |
| Aide au développement et au maintien des capacités de   | <p>Exploration des motifs de la frustration.</p> <p>Explications sur les différentes façons d'exprimer des frustrations.</p>  |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

63

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

|   |   |
|---|---|
| gestion de la frustration.  | Explications sur les lieux et/ou les moments où l'on peut exprimer des frustrations.<br>Stimulations.<br>Réassurance.<br>Valorisation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités de relaxation.   | Exploration des tensions ressenties et de leurs causes.<br>Réassurance.<br>Informations et explications sur les façons de s'apaiser ou de se relaxer.<br>Démonstrations.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation.   |
| Aide à l'identification et à la gestion des pulsions sexuelles, de besoins ou des désirs sexuels.<br>Aide à la connaissance du corps et de la sexualité.<br>Aide à l'accès à des pratiques autoérotiques. | Informations et explications sur les différentes parties de son corps et sur les organes sexuels.<br>Informations et explications sur les manifestations corporelles du désir sexuel.<br>Informations et explications sur les pratiques sexuelles autoérotiques.<br>Informations et explications sur les lieux et moments appropriés aux pratiques autoérotiques.<br>Informations et explications sur les modalités permettant d'accéder à la pornographie et à des jouets sexuels.<br>Réassurance. |

#### Prestations 4 - Aider le développement et le maintien de l'autonomie dans les actes usuels de la vie

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)                        | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)  |
|---|---|
| Hébergement en chambre individuelle avec salle de bain privative.<br>Aide à l'accès au logement autonome. | Exploration des capacités à accéder à un logement autonome.<br>Exploration des freins ou des résistances à l'accès au logement autonome.<br>Informations et explications sur les conditions à remplir et les démarches à réaliser pour accéder à un logement autonome.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation.<br>Organisation de l'accès aux structures d'accès au logement.<br>Recherche d'un logement, le cas échéant.<br>Réalisation des démarches permettant l'accès au logement, le cas échéant. |
| Restauration.<br>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de préparation des repas.            | Exploration des connaissances et de l'autonomie du résident en matière de préparation des repas.<br>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de préparation des repas.<br>Informations et explications sur les façons de concevoir des menus.<br>Informations et explications sur les courses alimentaires à réaliser et les façons de la réaliser.<br>Informations et explications sur les façons de cuisiner des aliments.  |

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)



|   |   |
|---|---|
|   | <p>Démonstrations.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de la prise des repas.</p> | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie du résident en matière de prise des repas.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de prise des repas.<br/>Informations et explications sur les façons de se servir à manger.<br/>Informations et explications sur la nécessité de couper les aliments et les façons de le faire.<br/>Informations et explications sur la façon d'utiliser un verre.<br/>Informations et explications sur les façons de se servir à boire.<br/>Démonstrations sur les gestes à accomplir lors de la prise des repas.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Évaluation des adaptations ergonomiques nécessaires.<br/>Mobilisation des expertises nécessaires à la mise en œuvre et ajustement des adaptations ergonomiques.<br/>Mise en œuvre et ajustement des adaptations ergonomiques nécessaires.</p> |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie des manières de table.</p> | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie du résident en matière de manières de table.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de manière de table.<br/>Informations et explications sur les façons de mettre en œuvre les manières de table.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'adapter les manières de table à la nature des aliments.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'adapter les manières de table au lieu de restauration.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>   |
| <p>Aide au maintien de l'autonomie d'élimination.</p>                             | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'élimination.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'élimination.<br/>Informations et explications sur la nécessité de se rendre aux toilettes.<br/>Informations et explications sur les gestes à accomplir pour se déshabiller et se rhabiller aux toilettes.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons de préserver son intimité aux toilettes.<br/>Informations et explications sur la nécessité et la façon de faire ses besoins dans les toilettes.<br/>Informations et explications sur la nécessité et la façon de s'essuyer.<br/>Informations et explications sur la nécessité et la façon de tirer la</p>  |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

65

|  |  |
|--|--|
|  | <p>chasse d'eau et de nettoyer les toilettes.<br/>Informations et explications sur la nécessité et la façon de se laver les mains après avoir été aux toilettes.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'hygiène corporelle.</p> | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'hygiène corporelle.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'hygiène corporelle.<br/>Informations et explications sur la nécessité de se rendre aux toilettes.<br/>Informations et explications sur les gestes à accomplir pour se déshabiller et se rhabiller pour se laver.<br/>Informations et explications sur la façon de faire fonctionner les robinetteries.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons de se procurer des produits de toilette.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'utiliser des produits de toilette.<br/>Informations et explications sur la nécessité et la façon de se rincer.<br/>Informations et explications sur les façons de se raser.<br/>Informations et explications sur les façons de se coiffer.<br/>Informations et explications sur les façons de se laver les dents.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons de se couper les ongles.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Organisation de l'accès à un pédicure.<br/>Accompagnements physiques chez le pédicure.</p> |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'hygiène intime.</p>     | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'hygiène intime et d'utilisation de protections périodiques.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'hygiène intime et d'utilisation de protections périodiques.<br/>Informations et explications sur la nécessité d'assurer son hygiène intime.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'utiliser des protections périodiques.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>   |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'habillement.</p>        | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'habillement.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'habillement.</p>  |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

66

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

|  |   |
|--|---|
|  | <p>Informations et explications sur la nécessité et les façons de choisir les vêtements en fonction de la météo ou de l'activité.<br/>Informations et explications sur les façons d'enfiler et de fermer les vêtements.<br/>Informations et explications sur les façons de se chausser.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de déplacement.<br/>Transport.</p>                          | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie de déplacement.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de déplacement.<br/>Informations et explications sur les façons et les précautions à prendre pour se déplacer seul hors de l'établissement.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation des transports en commun.</p>                 | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'utilisation des transports en commun.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'utilisation des transports en commun.<br/>Informations et explications sur les façons et les précautions à prendre pour utiliser les transports en commun.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>   |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation d'un transport à la demande ou d'un taxi.</p> | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'utilisation d'un transport à la demande ou d'un taxi.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'utilisation d'un transport à la demande ou d'un taxi.<br/>Informations et explications sur les façons et les précautions à prendre pour utiliser un transport à la demande ou un taxi.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p> |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de surveillance de son état de santé.</p>                   | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie de surveillance de son état de santé.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de surveillance de son état de santé.<br/>Informations et explications sur les façons d'assurer une surveillance de son état de santé.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.</p>   |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

67

|   |   |
|---|---|
|   | <p>Valorisation.<br/>Surveillance de l'état de santé du résident.</p>   |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de prise de rendez-vous médical.</p>                     | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie de prise de rendez-vous médical.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de prise de rendez-vous médical.<br/>Informations et explications sur les façons de prendre un rendez-vous médical.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Prise de rendez-vous médicaux pour le résident, le cas échéant.</p>   |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie permettant d'assister seul à un rendez-vous médical.</p> | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie permettant d'assister seul à un rendez-vous médical.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie permettant d'assister seul à un rendez-vous médical.<br/>Informations et explications sur le déroulement d'un rendez-vous médical.<br/>Informations et explications sur les comportements à adopter dans le cadre d'un rendez-vous médical.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Accompagnement physique au rendez-vous médical, le cas échéant.</p>   |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie dans la prise des traitements médicamenteux.</p>         | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie dans la prise des traitements médicamenteux et de soins prescrits.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie dans la prise des traitements médicamenteux et de soins prescrits.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons de mettre en œuvre des traitements médicamenteux ou de réaliser des soins prescrits.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations de la prise des traitements médicamenteux.<br/>Surveillance de la régularité de la prise des traitements médicamenteux et de la réalisation des soins prescrits.<br/>Valorisation.</p> |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de soins prescrits.</p>                                  |   |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien des appareillages.</p>                       | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'entretien des appareillages.<br/>Exploration des freins ou résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'entretien des appareillages.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'entretenir les appareillages.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.</p>  |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Organisation de l'entretien des appareillages ou entretien des appareillages, le cas échéant.</p>  |
| <p>Entretien du linge.<br/>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien de son linge.</p> | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'entretien de son linge.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'entretien de son linge.<br/>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'entretenir son linge.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Entretien du linge, le cas échéant.</p>                          |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de rangement.</p>                                     | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie de rangement.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de rangement.<br/>Informations et explications sur l'intérêt et les façons de ranger.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation des appareils électroménagers.</p>      | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'utilisation des appareils électroménagers.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'utilisation des appareils électroménagers.<br/>Informations et explications sur les façons d'utiliser des appareils électroménagers.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>                          |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation des nouvelles technologies.</p>         | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie d'utilisation des nouvelles technologies.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie d'utilisation des nouvelles technologies.<br/>Informations et explications sur l'intérêt, voire la nécessité, et les façons d'utiliser les nouvelles technologies.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p> |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de</p>  | <p>Exploration de l'autonomie de loisir et d'organisation de vacances.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou</p>  |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère  
Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

69

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**

|   |   |
|---|---|
| <p>loisir et d'organisation de vacances.</p>  | <p>au maintien de l'autonomie de loisir et d'organisation de vacances.<br/>Exploration des centres d'intérêt.<br/>Informations et explications sur les ressources mobilisables pour l'organisation de ses loisirs et des vacances.<br/>Informations et explications sur les façons d'accéder à certains équipements de loisir.<br/>Informations et explications sur les démarches à réaliser pour organiser ses vacances.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Organisation de l'accès à des loisirs, le cas échéant.<br/>Organisation de loisirs, le cas échéant.<br/>Organisation de l'accès à des vacances, le cas échéant.</p>  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de consommation.</p>                           | <p>Exploration de l'autonomie de consommation.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de consommation.<br/>Exploration des besoins de consommation.<br/>Informations et explications sur les modalités d'accès aux commerces (y compris en ligne).<br/>Informations et explications sur les façons de choisir des produits ou des services en tenant compte du rapport qualité/prix.<br/>Informations et explications sur les façons de choisir des produits ou des services en tenant compte de son budget.<br/>Informations et explications sur les façons d'utiliser les moyens de paiement.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Organisation de l'accès aux commerces (y compris en ligne), le cas échéant, dont l'organisation du transport.<br/>Accompagnements physiques à la réalisation d'achats, le cas échéant.<br/>Organisation d'achats pour le résident, le cas échéant.</p> |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de réalisation de démarches téléphoniques.</p> | <p>Exploration de l'autonomie de réalisation de démarches téléphoniques.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de consommation.<br/>Exploration des besoins de consommation.<br/>Informations et explications sur les modalités d'accès aux commerces (y compris en ligne).<br/>Informations et explications sur les façons de choisir des produits ou des services en tenant compte du rapport qualité/prix.<br/>Informations et explications sur les façons de choisir des produits ou des services en tenant compte de son budget.<br/>Informations et explications sur les façons d'utiliser les moyens de paiement.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.</p>  |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Organisation de l'accès aux commerces (y compris en ligne), le cas échéant, dont l'organisation du transport.<br/>Accompagnements physiques à la réalisation d'achats, le cas échéant.<br/>Organisation d'achats pour le résident, le cas échéant.</p>  |
| <p>Entretien des surfaces.<br/>Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien de son « domicile ».</p> | <p>Exploration des connaissances et de l'autonomie du résident en matière d'entretien de sa chambre ou de son logement.<br/>Informations et explications sur les choses à faire pour entretenir sa chambre ou son logement.<br/>Démonstrations sur des choses à faire et des gestes à accomplir pour entretenir sa chambre ou son logement.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Entretien de la chambre du résident, le cas échéant.</p>  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de gestion budgétaire.</p>                                       | <p>Exploration de l'autonomie de réalisation de gestion budgétaire.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de gestion budgétaire.<br/>Informations et explications sur les façons de gérer son argent de poche.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.</p>   |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de démarches administratives et d'accès aux droits.</p>          | <p>Exploration de l'autonomie de démarches administratives et d'accès aux droits.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de démarches administratives et d'accès aux droits.<br/>Informations et explications sur les façons de réaliser les démarches administratives et d'accès aux droits.<br/>Démonstrations.<br/>Réassurance.<br/>Mises en situation.<br/>Stimulations.<br/>Valorisation.<br/>Réalisation de démarches administratives et d'accès aux droits, le cas échéant.</p> |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de réalisation des démarches d'accès aux droits sociaux.</p>     |  |
| <p>Aide au développement et au maintien de l'autonomie de citoyenneté.</p>  | <p>Exploration de l'autonomie de citoyenneté.<br/>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien de l'autonomie de citoyenneté.<br/>Informations et explications sur les démarches à réaliser pour s'inscrire sur les listes électorales.<br/>Accompagnements physiques à la réalisation des démarches d'inscription sur les listes électorales.<br/>Informations et explications sur le vote citoyen et la façon d'y participer.<br/>Démonstrations.</p>   |

**Association LesPEP64**

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

71

|  |   |
|--|---|
|  | Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation. |
|--|---|

## Prestations 5 - Aider le développement et le maintien de la vie sociale

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)             | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)   |
|--|--|
| Aide au développement et au maintien des capacités d'interactions sociales.                    | Exploration des capacités d'interactions sociales.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'interactions sociales.<br>Informations et explications sur les façons d'entrer en relation avec autrui.<br>Informations et explications sur les façons d'entretenir une conversation.<br>Informations et explications sur les façons d'adopter une distance adaptée lors d'une interaction.<br>Informations et explications sur les façons d'adapter son comportement dans le cadre d'une interaction avec autrui.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation. |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'empathie.                                 | Exploration des capacités d'empathie.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'empathie.<br>Informations et explications sur la nécessité et les façons de prendre en compte autrui et de le tolérer.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'inscription dans une dynamique de groupe. | Exploration des capacités d'inscription dans une dynamique de groupe.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités d'inscription dans une dynamique de groupe.<br>Informations et explications sur les façons de s'inscrire dans une dynamique de groupe.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités de développement de relations sociales.     | Exploration des capacités de développement de relations sociales, amicales et familiales.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien des capacités de développement de relations sociales, amicales et familiales.   |
| Aide au développement et   |  |

### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

72

**Projet établissement Foyer de vie LOU REY 2018-2023**



|   |  |
|---|--|
| maintien des relations amicales.  | Informations et explications sur les façons de développer et de maintenir des relations sociales, amicales et familiales.  |
| Aide au développement et maintien des relations familiales.   | Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.   |
| Aide à l'inscription dans des activités de bénévolat.<br>Aide à la participation à des manifestations festives locales. | Stimulations.<br>Valorisation  |
| Aide au développement et au maintien des capacités de développement d'une vie intime.                                   | Informations et explications sur la notion d'intimité.<br>Informations et explications sur la notion de consentement.<br>Informations et explications sur les façons d'avoir des rapports intimes, notamment sexuels.<br>Informations et explications sur la contraception.<br>Organisation de l'accès à la contraception.<br>Accompagnements physiques dans les démarches d'accès à la contraception.<br>Réassurance.<br>Informations et explications sur la mise en œuvre de la contraception. |

### Prestations 6 - Soutenir la socialisation

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)           | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)  |
|--|---|
| Aide au développement et au maintien de capacités d'intégration des normes de comportements. | Exploration des capacités d'intégration des normes de comportements.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien d'intégration des normes de comportements.<br>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'intégrer certaines normes de comportements.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation. |
|  | Informations et explications sur la nécessité de développer ses pratiques autoérotiques dans des lieux adaptés.<br>Réassurance.<br>Valorisation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'intégration des droits et devoirs.      | Exploration des capacités d'intégration des droits et devoirs.<br>Exploration des freins ou des résistances au développement ou au maintien d'intégration des droits et devoirs.<br>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'intégrer ses droits et ses devoirs.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation.  |

#### Association LesPEP64

9, rue de l'Abbé Grégoire – 64140 Billère

Tél. : 05 59 83 83 04 – [www.pep64.org](http://www.pep64.org)

## Prestations 7 - Aider le développement et le maintien des savoirs de base

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)                                    | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)  |
|---|---|
| Aide au développement et au maintien des capacités de lecture.<br>Lecture de documents.                               | Exploration des capacités de lecture.<br>Réassurance.<br>Mises en situation de lecture.<br>Stimulations.<br>Valorisation.<br>Organisation de l'accès à des structures travaillant le développement et le maintien de capacités de lecture.<br>Lecture de document, le cas échéant.                                |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'écriture.<br>Écriture de courriers et remplissage de formulaire. | Exploration des capacités d'écriture.<br>Réassurance.<br>Mises en situation d'écriture.<br>Stimulations.<br>Valorisation.<br>Organisation de l'accès à des structures travaillant le développement et le maintien de capacités d'écriture.<br>Écriture de courriers et remplissage de formulaire, le cas échéant. |
| Aide au développement et au maintien des capacités de calcul.<br>Tenue de comptes.                                    | Exploration des capacités de calcul.<br>Réassurance.<br>Mises en situation de calcul.<br>Stimulations.<br>Valorisation.<br>Organisation de l'accès à des structures travaillant le développement et le maintien de capacités de calcul.<br>Tenue de compte, le cas échéant.                                       |

## Prestations 8 - Aider l'insertion professionnelle

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)   | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)              |
|--|---|
| Aide à l'accès à l'emploi adapté.<br>Aide à la réalisation de stages professionnels. | Exploration de l'intérêt pour l'accès à un emploi adapté.<br>Organisation de l'accès à des stages professionnels.<br>Stimulations.<br>Valorisation. |

## Prestations 9 - Protéger

| Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)   | Méthodes<br>(principales étapes de la mise en œuvre des prestations décrites à gauche - à ne pas confondre avec les supports utilisés)   |
|--|--|
| Aide au développement et au maintien des capacités d'identification et d'expression de la douleur physique ou de souffrance psychique. | Exploration des capacités d'identification et d'expressions de la douleur.<br>Informations et explications sur les façons d'identifier et d'exprimer la douleur.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation. |

|  |   |
|--|---|
|  | Stimulations.<br>Valorisation.  |
| Aide au développement et au maintien des capacités d'identification du danger.         | Exploration des capacités d'identification du danger.<br>Informations et explications sur les façons d'identifier le danger.<br>Informations et explications sur la nécessité et les façons d'alerter d'un danger.<br>Informations et explications sur la nécessité et les façons de se protéger d'un danger.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation. |
| Aide au développement et au maintien des capacités à conserver son intégrité physique. | Exploration des capacités à conserver son intégrité physique.<br>Définition et explications de stratégies de compensation permettant de limiter les comportements autoagressifs et/ou d'automutilation.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation.   |
| Aide au développement et au maintien des capacités à réguler son alimentation.         | Exploration des capacités à réguler son alimentation.<br>Exploration des capacités à ressentir la satiété.<br>Exploration des capacités à avoir une alimentation suffisante pour être en bonne santé.<br>Démonstrations.<br>Réassurance.<br>Mises en situation.<br>Stimulations.<br>Valorisation.<br>Organisation de l'accès des soins spécialisés pour les troubles du comportement alimentaire.         |
| Aide au développement et au maintien des capacités à maintenir son élan vital.         | Exploration du ressenti et de l'état psychique de la personne.<br>Stimulations.<br>Organisation de l'accès des soins spécialisés.   |



## ATTESTATION

Je soussigné, Christian ESPIL Président, en qualité de représentant légal de l'association LesPEP64, et mon Conseil d'Administration ont approuvé le projet d'établissement 2018-2023 du Foyer de Vie « Lou Rey » à SEVIGNACQ, dans sa séance du 12 décembre 2018.

**Par un vote :**

**Pour : approbation majorité**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Billère,  
Le 12 décembre 2018

Christian ESPIL  
Président







*La solidarité en action*

## Foyer de vie LOU REY

Route de Sainte Colome - 64 260 Sévignacq-Meyracq

Tél.: 05 59 05 82 88 - Fax.: 05 59 05 83 30

